

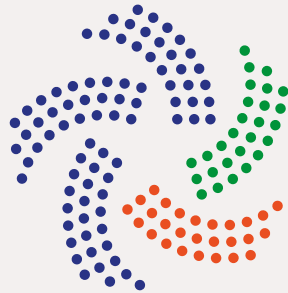
PROJET DE PROGRAMME EN MATIÈRE DE POLITIQUE

Présidence irlandaise du Conseil de l'Union européenne en 2026

1er juillet – 31 décembre 2026



ÉIRE2026.EU
IRELAND2026.EU



ÉIRE2026.EU
IRELAND2026.EU



Nos priorités

Ní neart go cur le chéile

Strength with unity

La force dans l'unité



La présidence irlandaise de l'UE en 2026 se caractérisera par l'action et les résultats.

Des résultats en matière de compétitivité européenne, de valeurs européennes et de sécurité européenne.

Notre guide constant sera le principe de la force dans l'unité.

Le monde présente aujourd'hui un paysage instable et nous faisons face à d'immenses défis. De nombreux facteurs externes échappent à notre contrôle. Mais l'Europe a les moyens d'agir dans des domaines clés :

- » **Sur la compétitivité**, en renforçant la prospérité et le bien-être ;
- » **Sur les valeurs**, en défendant les principes fondateurs de notre Union ; et
- » **Sur la sécurité**, en protégeant nos citoyennes et citoyens.

Ces thèmes seront les trois piliers de la présidence irlandaise. Ils se rejoignent et se renforcent mutuellement. Nous travaillerons activement à élaborer des propositions sur chacun de ces piliers et sur les priorités qui les sous-tendent, notamment le maintien de notre soutien à l'Ukraine et nos engagements à l'échelle mondiale. Dans ce contexte incertain, nous œuvrerons aussi au renforcement et à la stabilisation des relations entre l'UE et ses voisins et partenaires du monde entier, y compris le Royaume-Uni et les États-Unis.

Les travaux de l'Union doivent pouvoir s'appuyer sur des finances solides. Favoriser la conclusion rapide d'un accord sur le budget de l'Union pour la période 2028-2034, un nouveau cadre financier pluriannuel, qui donne à l'UE les moyens de répondre aux défis qui l'attendent tout en soutenant des politiques existantes et cruciales telles que la politique agricole commune et la politique de cohésion, sera une priorité absolue de la présidence irlandaise.

COMPÉTITIVITÉ

Pour offrir à ses citoyennes et citoyens un avenir économique sûr, qui réponde à leurs besoins et à leurs attentes, l'Europe doit agir de toute urgence et améliorer sa compétitivité et sa productivité.

Le Conseil, la Commission européenne et le Parlement européen se sont accordés sur la feuille de route « Une Europe, un marché », qui trace la voie vers des progrès décisifs en 2026. La présidence irlandaise traitera les objectifs de la feuille de route comme des priorités absolues.

Les objectifs sont ambitieux et exigeants, à la hauteur de l'urgence de la tâche. Nous utiliserons tous les outils dont dispose la présidence pour parvenir à des accords sur les dossiers prioritaires, conformément aux objectifs convenus. La clé de la réussite sera un travail en commun entre l'ensemble des États membres et des institutions, ciblé et entrepris dans un esprit de coopération et de compromis, dans l'intérêt de chaque personne et de chaque entreprise au sein de notre Union.

Notre travail s'orientera autour des cinq axes stratégiques retenus :

1. La simplification de la réglementation

Nous allégerons les charges administratives inutiles en établissant des priorités dans le cadre du train de mesures omnibus sur la simplification.

Nous donnerons la priorité à un cadre réglementaire plus judicieux et plus cohérent. Un tel cadre est la clé qui

permettra le développement rapide et efficace d'infrastructures critiques, d'une énergie propre et abordable, de logements bon marché et d'innovations numériques.

2. Un marché unique plus intégré

Le marché unique est le pilier de l'économie et de la prospérité européennes. La présidence irlandaise œuvrera pour éliminer les obstacles, alléger les contraintes réglementaires, stimuler les échanges au sein du marché intérieur, accélérer la transformation numérique et garantir des conditions de concurrence équitables pour les entreprises dans toute l'UE.

Nous simplifierons la création d'entreprises et favoriserons leur développement dans toute l'Union, notamment à travers la proposition relative à EU Inc.

L'heure est venue de faire des avancées décisives dans l'union de l'épargne et des investissements, et de participer à orienter l'importante épargne européenne vers des investissements plus productifs.

3. La promotion d'un commerce solide

Nos efforts se concentreront aussi sur une feuille de route ambitieuse en matière de politique commerciale, qui renforce nos relations commerciales avec des partenaires de confiance dans le monde entier et permette de diversifier nos marchés.

La présidence irlandaise apportera son soutien aux efforts de l'UE pour renforcer la résilience économique. En suivant les principes de protection, promotion et



partenariats qui soutiennent notre sécurité économique, nous travaillerons pour renforcer la résilience de notre chaîne d'approvisionnement.

4. La transition énergétique

Nous soutiendrons tous les efforts pour répondre à la crise énergétique exceptionnelle à laquelle fait face l'Europe.

Nous donnerons la priorité aux mesures visant à améliorer la sécurité de l'Europe en termes d'approvisionnement et le développement de systèmes énergétiques durables, abordables et sûrs.

Nous finaliserons le train de mesures sur les réseaux européens et ferons progresser le futur train de mesures sur la sécurité énergétique.

Nous soutiendrons les mesures garantissant la protection et la résilience de l'infrastructure énergétique, et travaillerons pour accélérer la transition vers les énergies propres et mettre fin progressivement à la dépendance vis-à-vis des importations de combustibles fossiles.

5. Le numérique et l'IA

Nous chercherons à renforcer les capacités de l'UE en matière de cloud computing et d'intelligence artificielle (IA), et à faire valoir les positions de l'Union en matière de gouvernance numérique responsable.

En cette époque de transformations technologiques profondes, nous rassemblerons les gouvernements et les acteurs de ces secteurs pour un sommet sur l'IA qui abordera les façons d'exploiter

les opportunités numériques et offertes par l'IA tout en donnant à nos populations les moyens de s'épanouir dans une société du numérique.

Nous poursuivrons les efforts en matière de connectivité et de réseaux numériques, et nous mettrons l'accent sur les réseaux de communication sous-marins et sur la sécurité et la résilience des câbles sous-marins.

En complément de ces travaux, nous donnerons la priorité aux actions sectorielles visant à soutenir une agriculture et une pêche compétitives et durables ; nous développerons un environnement réglementaire et politique plus ouvert à l'innovation, encouragerons la mobilité éducative à travers Erasmus+ et promouvoir les investissements et le renforcement de la résilience dans des secteurs stratégiques et émergents, notamment l'IA, les semi conducteurs, les biotechnologies et les nouvelles technologies.

Les sociétés en bonne santé sont des sociétés productives et compétitives. L'innovation en matière de santé sera un facteur clé de la compétitivité et du leadership technologique de l'Europe. Nous ferons avancer la législation en matière de biotechnologies et de dispositifs médicaux pour encourager l'innovation, la résilience et la compétitivité dans ce secteur clé.

VALEURS

Notre Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'état de droit, ainsi que de respect des droits humains, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités, comme le reflète l'article 2 du traité sur l'Union européenne. Nos valeurs communes, y compris celles énoncées dans la charte des Nations unies et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, constituent notre socle et font de l'Europe un lieu où il fait bon vivre et travailler. Sur elles se fondent notre compétitivité et notre sécurité. Aujourd'hui plus que jamais, l'UE doit défendre et revendiquer ces valeurs, dans l'Europe et dans le monde entier.

L'Ukraine continue de subir l'agression brutale de la Russie contre sa population et son territoire. Cette agression persistante a entraîné de profondes souffrances humaines et causé des dommages considérables aux infrastructures, à l'économie, à l'environnement et aux systèmes sociaux, contraignant de nombreux Ukrainiens à fuir leurs foyers et leur pays. La présidence irlandaise œuvrera pour renforcer le soutien indéfectible de l'Union à l'Ukraine face à la guerre d'agression illégale de la Russie. La poursuite du soutien politique, militaire et financier à l'Ukraine et de la pression exercée sur la Russie, notamment à travers des sanctions sévères, resteront des priorités. La présidence irlandaise continuera à appeler à une paix juste et

durable pour l'Ukraine. Les frontières ne peuvent être modifiées par la force, et ce principe fondamental doit être respecté.

Nous travaillerons pour renforcer le rôle de l'Europe sur la scène internationale, celui d'un acteur guidé par ses principes. Cela passe également par un soutien sans failles au multilatéralisme et à l'ordre juridique international. Nous continuerons à soutenir et à collaborer avec les Nations unies et plus largement tout le système multilatéral, et ne cesserons de promouvoir les droits humains et notamment les droits des femmes, l'égalité de genre et les droits des personnes LGBTIQ+, la démocratie et l'état de droit.

Nous nous engagerons pour un soutien actif à une paix et une sécurité durables au Moyen Orient et tout particulièrement sur le sujet du conflit israélo-palestinien, réaffirmant l'engagement de l'UE pour la solution à deux États. Nous œuvrerons pour remédier à la situation humanitaire désastreuse à Gaza et la détérioration de la situation en Cisjordanie. Nous apporterons notre soutien aux efforts de l'UE en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Liban et en Syrie, et concernant le conflit dans le Golfe, qui a eu un important impact dans la région et dans le monde.

L'expérience de la consolidation de la paix sur l'île d'Irlande illustre bien l'importance capitale du dialogue, du partenariat et d'un soutien international sur le long terme. Le succès du processus de paix en Irlande du Nord, rendu possible par l'engagement des communautés et des institutions et soutenu par l'Union européenne, est le reflet des circonstances uniques de cette île. Le

soutien de l'UE, notamment à travers le programme PEACEPLUS, continue à appuyer les efforts pour renforcer la réconciliation, approfondir la compréhension et construire ensemble pour l'avenir une paix partagée.

La présidence irlandaise offrira une plateforme pour des discussions stratégiques sur l'avenir de la coopération au développement et le défi tenace que représente la pauvreté, reconnaissant que l'UE et ses États membres représentent aujourd'hui le principal donateur d'aide publique au développement. L'impact sur la stabilité économique des crises géopolitiques, notamment la situation dans le Golfe, exigeront l'attention de l'UE. En particulier, les perspectives en matière de sécurité alimentaire en Afrique et au-delà seront une préoccupation urgente.

Le processus d'élargissement est pour nous une des expressions fondamentales de nos valeurs et un investissement dans la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité de toute l'Europe. Nous sommes convaincus que nos concitoyens européens des pays candidats bénéficieront des avantages liés à la citoyenneté européenne et que l'Union dans son ensemble se verra renforcée par les contributions politiques, économiques, sociales et culturelles qu'apporteront les nouveaux États membres. Nous travaillerons tout particulièrement à la conclusion des négociations d'adhésion avec le Monténégro et nous nous efforcerons de réaliser des progrès substantiels dans les négociations avec l'Albanie, la Moldavie et l'Ukraine.

Nous veillerons à promouvoir l'état de droit au sein de l'Union, dans tous les États membres et dans les pays candidats. À l'heure où nos valeurs démocratiques sont remises en question, nous nous efforcerons de renforcer la résilience démocratique de l'UE en soutenant des initiatives telles que le bouclier européen de la démocratie et la Stratégie de l'UE pour la société civile. Nous soulignerons l'importance de veiller à ce que les politiques et les décisions de l'UE soient nourries par les contributions de nos populations et de la société civile.

La présidence soutiendra les efforts visant à renforcer la résilience démocratique et à protéger les citoyens en ligne, notamment à travers une coopération sur la désinformation, la criminalité en ligne et la sécurité des enfants dans les environnements numériques. Le règlement sur les services numériques a prouvé son efficacité comme un outil pour protéger la démocratie et les droits fondamentaux, en établissant un équilibre entre les libertés et les responsabilités des plateformes en ligne et en modifiant les comportements de ces plateformes par l'imposition d'obligations et de contrôles. Forts de ces progrès, nous veillerons à ce que la coopération étroite entre les États membres et la Commission se poursuive afin de garantir une application efficace et équilibrée du règlement sur les services numériques, en tant que volet de l'ensemble des outils de réglementation en ligne de l'Europe.

Parmi les valeurs et les droits fondamentaux de l'UE, la protection et le bien-être de nos enfants occupe une place centrale. Ils ont le droit à une enfance qui leur permette de s'épanouir, de construire des relations saines avec d'autres enfants et de s'exprimer librement. L'un des défis majeurs à l'heure actuelle est de veiller à ce qu'Internet soit un espace sûr et sain pour les enfants. Le renforcement de la sécurité sur Internet, et tout particulièrement de la sécurité en ligne des enfants, sera une priorité centrale de notre présidence. Cela impliquera notamment d'œuvrer en faveur d'une décision au niveau de l'UE concernant l'âge de la majorité numérique et de souligner l'importance de mesures de vérification de l'âge solides et respectueuses de la vie privée, mais aussi de prêter une oreille attentive aux points de vue des enfants sur ce qui rend l'espace numérique sûr. Nous accorderons également la priorité aux travaux sur les mesures législatives visant à lutter contre les abus sexuels commis sur les enfants.

La présidence irlandaise s'efforcera de renforcer l'approche de l'UE en matière d'égalité, d'inclusion sociale, de non-discrimination et de protection des droits des minorités, conformément à la nouvelle stratégie de l'Union de l'égalité. Nous défendrons la pleine participation des personnes handicapées à la vie sociale et économique de l'Europe.

Nous nous emploierons à soutenir un modèle socio-économique qui mette l'accent sur la résilience, l'inclusion et la cohésion de la société, et nous mènerons des initiatives en faveur de l'emploi, en soutenant la création d'emplois de qualité au sein de marchés du travail modernes. Nous nous efforcerons d'améliorer la santé de la population européenne grâce à la prévention et à l'innovation dans le domaine de la santé.

La présidence irlandaise mettra en avant la valeur intrinsèque de la culture européenne et de notre patrimoine sportif, en s'attachant tout particulièrement à la promotion des sports traditionnels.





SÉCURITÉ

La guerre d'agression que mène actuellement la Russie contre l'Ukraine, les conflits au Moyen-Orient et dans le Golfe, ainsi que l'émergence de nouvelles menaces et de nouvelles méthodes de guerre constituent de sérieux défis. Nous devons unir nos efforts pour les relever, car ils ont mis en évidence la nécessité pour l'Europe d'investir dans tous les aspects de sa propre sécurité et de développer ses capacités de défense. La présidence irlandaise s'emploiera à faire avancer les mesures qui contribuent au renforcement de la sécurité et de la défense européennes.

Le soutien actif à l'Ukraine constituera une priorité essentielle de la présidence irlandaise. Nous nous emploierons à faire en sorte que l'Ukraine dispose des moyens nécessaires pour se défendre contre l'agression russe, et nous l'aiderons à renforcer ses capacités et à améliorer sa coordination avec l'UE et sa coopération avec ses partenaires.

Nous poursuivrons les travaux relatifs au projet de nouvelle stratégie européenne de sécurité, qui vise à répondre aux défis géostratégiques auxquels fait face l'Union européenne. La présidence irlandaise fera avancer les travaux relatifs aux mesures énoncées dans le livre blanc sur l'avenir de la défense européenne et dans la feuille de route pour la préparation de la défense à l'horizon 2030 qui y est associée, ainsi qu'en matière de passation des marchés de défense. Nous encouragerons la collaboration afin de combler les lacunes

capacitaires critiques et de renforcer la résilience, notamment face aux menaces hybrides. Nous ferons avancer les travaux relatifs à la proposition de règlement sur la mobilité militaire et nous nous attaquerons aux défis en matière de sécurité maritime et de sécurité des infrastructures critiques. La présidence irlandaise soutiendra les travaux en cours de l'Union sur le renforcement de la cybersécurité, la lutte contre les menaces hybrides et la lutte internationale contre le terrorisme. Nous favoriserons une coopération étroite avec les États tiers partageant les mêmes valeurs, l'ONU, l'OSCE et l'OTAN.

Nous mettrons en avant le rôle central de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE et sa contribution importante à la sécurité de l'Union. La présidence irlandaise s'attachera à promouvoir le développement et l'évolution de la PSDC afin qu'elle reste en mesure de répondre aux crises actuelles.

Nous aborderons la question de la sécurité de l'Europe sous tous ses aspects. Nous nous emploierons à renforcer la sécurité environnementale, qui constitue un élément important du programme de la présidence irlandaise. Une attention particulière sera accordée à l'accélération de l'action climatique aux niveaux européen et international, ainsi qu'au rôle de premier plan joué par l'UE en matière de climat et de biodiversité à l'échelle mondiale, notamment dans le cadre des conférences des Nations unies à ce sujet. Nous ferons également progresser les travaux visant à promouvoir et à développer l'économie circulaire. Nous œuvrerons au renforcement

de la sécurité économique, à l'amélioration de la sécurité sanitaire et à la consolidation de la sécurité alimentaire en Europe.

Au sein de l'Union, nous prendrons des mesures pour une coopération transfrontalière renforcée dans la lutte contre la criminalité grave et organisée, ainsi que pour la lutte contre le trafic de migrants et le trafic d'armes à feu. La présidence irlandaise soutiendra le renforcement de la coopération pour démanteler les modes de financement du crime organisé, renforcer la résilience et la sécurité des ports et des infrastructures critiques de l'Europe, et améliorer la coopération opérationnelle à l'encontre des réseaux criminels transnationaux.

La présidence irlandaise mettra également l'accent sur la mise en œuvre intégrale du pacte sur la migration et l'asile. En priorité, nous mettrons en œuvre des mesures et ferons avancer la législation pour faciliter le retour des migrants et la dématérialisation des procédures de retour.

Langue irlandaise

La présidence 2026 sera la première présidence irlandaise depuis que l'irlandais est devenu une langue de travail de l'Union européenne à part entière en janvier 2022. La présidence montrera l'attachement de l'Union à la diversité linguistique en intégrant l'irlandais dans les travaux du Conseil, les communications officielles et les manifestations culturelles.





Table des matières

CONSEIL DES AFFAIRES GÉNÉRALES	12
CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES	19
CONSEIL « AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES »	30
CONSEIL « JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES »	35
CONSEIL « EMPLOI, POLITIQUE SOCIALE, SANTÉ ET CONSOMMATEURS »	41
CONSEIL « COMPÉTITIVITÉ »	49
CONSEIL « TRANSPORTS, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET ÉNERGIE »	54
CONSEIL « AGRICULTURE ET PÊCHE »	62
CONSEIL ENVIRONNEMENT	66
CONSEIL « ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT »	71

Conseil des affaires générales

Dans un monde en rapide évolution, l'Union européenne doit être forte, agile et capable de saisir les nouvelles opportunités, tout en relevant les défis qui se présentent. Grâce aux travaux du Conseil des affaires générales (CAG), la présidence irlandaise veillera à ce qu'une attention stratégique soit portée sur les priorités clés que sont la compétitivité, les valeurs et la sécurité, et à ce qu'une approche cohérente soit adoptée dans l'ensemble des travaux de toutes les formations du Conseil.

La présidence irlandaise poursuivra un travail intensif et ambitieux afin qu'en 2026, les dirigeants de l'UE puissent prendre les décisions nécessaires concernant le cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période allant de 2028 à 2034.

Le respect des délais et des objectifs ambitieux fixés dans la feuille de route « Une Europe, un marché », approuvée par les trois institutions en avril 2026, constituera une priorité dans tous les domaines d'action de la présidence irlandaise. Au sein du CAG, l'accent sera mis sur la réalisation de progrès rapides dans le programme de simplification.

La présidence irlandaise nourrit de grandes ambitions pour le programme d'élargissement de l'UE, qui est un outil essentiel pour garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe. Nous avons pour

objectif de préparer le terrain pour la première adhésion de nouveaux États membres depuis 2013.

Les valeurs de l'Union seront au cœur de notre action. La présidence irlandaise veillera à ce que l'état de droit soit respecté dans l'ensemble de l'Union et dans les pays candidats. Nous mettrons particulièrement l'accent sur la résilience de nos démocraties.

Nous ferons progresser les bonnes relations avec le Royaume-Uni, partenaire essentiel de l'UE, ainsi qu'avec nos partenaires de l'EEE et de l'AELE.

Cette présidence continuera à renforcer la préparation et la résilience de l'Union face à l'ensemble des risques auxquels nous pourrions éventuellement être confrontés.



La présidence irlandaise continuera également à reconnaître la nécessité de comprendre et de répondre aux contextes locaux spécifiques et à soutenir le développement équilibré d'économies régionales diversifiées et résilientes par le biais de la politique de cohésion, en veillant à ce qu'aucune région ne soit laissée pour compte et à ce que les besoins des régions qui sont confrontées à des défis particuliers soient pris en compte.

Cadre financier pluriannuel

La présidence irlandaise s'emploiera activement à faire aboutir un accord entre les États membres sur le cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période allant de 2028 à 2034, qui jettera les bases financières des actions de l'Union pour la décennie à venir.

Nous travaillerons dans un esprit d'ouverture, de détermination et de transparence afin de garantir que l'Union dispose d'un budget équilibré et solide pour atteindre ses objectifs, qui réponde aux besoins de nos citoyens et de nos communautés, tout en garantissant la compétitivité, la sécurité et les valeurs de l'Union.

Nous veillerons à ce que le CFP continue de promouvoir et de protéger les valeurs consacrées dans les traités de l'UE et dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. En particulier, la présidence irlandaise mettra l'accent sur la nécessité de garantir que les valeurs de dignité humaine, de liberté et de solidarité et la promotion et la progression continues

de l'égalité entre les femmes et les hommes soient au cœur de tous les aspects du CFP, et en particulier dans les nouveaux instruments tels que le Fonds européen pour la compétitivité et l'instrument Europe dans le monde.

Nous travaillerons en étroite collaboration avec la Commission européenne et engagerons des échanges approfondis avec le Parlement européen.

Nous ferons avancer les discussions sur le cadre général au sein du Conseil des affaires générales et nous travaillerons, par l'intermédiaire des formations concernées du Conseil, à faire progresser les éléments sectoriels, notamment les plans de partenariat nationaux et régionaux (plans PNR), le Fonds européen pour la compétitivité (FEC) et l'instrument Europe dans le monde, qui revêtent tous une importance capitale pour nos citoyens, nos communautés et nos bénéficiaires, tant au sein de l'Union qu'à l'extérieur de l'Union.

Notre objectif est de remettre au président du Conseil européen un dossier de négociation suffisamment abouti pour que les dirigeants de l'UE puissent prendre les décisions nécessaires concernant le financement à venir de l'Union en 2026.

Simplification

La simplification des règles et réglementations de l'Union européenne est un élément essentiel pour garantir la compétitivité de l'Union à long terme. Nous devons alléger la charge réglementaire, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME), tout en continuant

à protéger et à défendre les droits fondamentaux et sociaux et en conservant des objectifs ambitieux en matière de protection de l'environnement, de santé publique et d'autres normes.

La présidence irlandaise s'emploiera activement à faire avancer le programme de simplification de l'UE, notamment à travers les trains de mesures omnibus. Nous nous efforcerons de parvenir à un accord avec le Parlement européen sur les mesures relatives au numérique, à l'environnement, à l'automobile et à la sécurité des aliments destinés à l'alimentation humaine et animale d'ici la fin de l'année 2026, conformément à l'engagement pris dans la feuille de route « Une Europe, un marché ». Nous nous efforcerons également de réaliser rapidement des progrès sur les mesures concernant la fiscalité, les produits énergétiques et les citoyens.

Nous accorderons la priorité aux efforts susceptibles de favoriser la mise à disposition de logements abordables et d'infrastructures essentielles, telles que les télécommunications, les transports, le numérique, les soins, l'eau, la défense, ainsi que des sources d'énergie propres, sûres et abordables.

Grâce au programme de simplification, nous visons à créer un cadre réglementaire plus cohérent, rationalisé et simplifié au niveau de l'UE pour les procédures d'autorisation, dans le plein respect des principes de proportionnalité et de subsidiarité. Nous veillerons également à tenir compte, dès les premières étapes du processus législatif, des impacts que

la législation de l'UE peut avoir sur les systèmes juridiques des États membres.

La simplification a pour objectif une meilleure réglementation, et non pas une déréglementation. Nous devons privilégier des réglementations plus judicieuses, plus simples et plus rationnelles, et mettre en œuvre collectivement les mesures décrites dans la communication de la Commission intitulée « *A Simpler, Clearer and Better Enforced EU Rulebook* » (Un corpus réglementaire de l'UE plus simple, plus clair et mieux appliqué), notamment en intégrant le concept de « simplicité dès la conception » dans notre approche législative et en poursuivant les travaux sur le « nettoyage approfondi de la réglementation » de l'acquis européen.

Élargissement

L'élargissement de l'UE constitue un investissement géostratégique dans la paix, la stabilité et la prospérité du continent européen.

La présidence irlandaise travaillera en étroite collaboration avec tous les pays candidats et candidats potentiels, afin de les accompagner sur la voie de l'adhésion à l'UE, conformément au processus fondé sur le mérite.

La présidence irlandaise donnera la priorité à l'achèvement des négociations d'adhésion avec le Monténégro et fera avancer la rédaction du traité d'adhésion du Monténégro. Nous nous efforcerons de progresser rapidement dans les négociations avec l'Ukraine et la Moldavie,

ainsi qu'avec l'Albanie. Nous prenons également note du référendum prévu en Islande.

Nous nous emploierons à faire connaître les avantages de l'élargissement, tant aux citoyens des pays candidats qu'à ceux de l'Union, en luttant contre la désinformation et les influences extérieures malveillantes qui cherchent à déstabiliser les Balkans occidentaux et le voisinage oriental.

Réforme interne

Alors que l'Union européenne s'apprête à accueillir de nouveaux États membres, la présidence irlandaise s'attachera à faire en sorte que les structures et les processus de l'Union soient adaptés à leurs besoins et nous permettent de continuer à répondre concrètement aux attentes de nos citoyens.

Valeurs, démocratie et état de droit

Le respect de la dignité humaine, de la liberté, de la démocratie, de l'égalité, de l'état de droit et des droits de l'homme, y compris les droits des personnes appartenant à des minorités, constituent les valeurs fondamentales de notre Union. Ces valeurs tiennent profondément à cœur aux peuples d'Europe.

La présidence irlandaise s'emploiera à préserver et à promouvoir nos valeurs communes, tant au sein de l'Union qu'auprès des pays candidats et des pays candidats potentiels.

Le renforcement de la résilience de notre démocratie européenne sera une priorité. La présidence irlandaise fera avancer les travaux sur le train de mesures Démocratie européenne, qui comprend le Bouclier européen de la démocratie et la Stratégie pour la société civile. Nous mettrons particulièrement l'accent sur la participation démocratique inclusive et l'engagement civique, en visant à atteindre les communautés en situation d'exclusion et de désengagement démocratique. La présidence irlandaise fera progresser la création et la mise en œuvre du Centre européen pour la résilience démocratique afin de renforcer la capacité collective de l'Union à anticiper, détecter et répondre aux menaces pesant sur la démocratie.

La présidence irlandaise défendra avec ferveur l'état de droit, menant un dialogue constructif et respectueux sur l'état de droit dans les États membres, tant au niveau horizontal qu'au niveau spécifique à chaque pays, tout en examinant les tendances générales dans les pays candidats. Nous nous efforcerons de réaliser des progrès concrets dans le cadre de la procédure en cours au titre de l'article 7.

La présidence irlandaise représentera également le Conseil au sein du nouvel organe d'éthique interinstitutionnel et poursuivra ses efforts visant à promouvoir une culture commune d'éthique, d'intégrité et de transparence au sein des institutions de l'Union.

Relations avec le Royaume-Uni et les autres voisins d'Europe occidentale non-membres de l'UE

Le Royaume-Uni reste un partenaire clé de l'UE. La présidence irlandaise fera preuve d'ambition dans la promotion de bonnes relations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, tout en recherchant de nouvelles occasions de faire progresser le programme de coopération renouvelé, dans l'intérêt des citoyens du Royaume-Uni et de l'ensemble de l'Union. La présidence irlandaise veillera à la poursuite de la mise en œuvre des accords existants, à savoir l'accord de retrait, y compris le cadre de Windsor pour l'Irlande du Nord, et l'accord de commerce et de coopération entre l'UE et le Royaume-Uni. Nous apporterons notre soutien à la finalisation des négociations en vue du prochain sommet institutionnel entre l'UE et le Royaume-Uni et nous nous efforcerons de concrétiser les résultats de ce sommet.

La présidence irlandaise continuera à œuvrer en faveur de relations solides et constructives entre l'Union et nos voisins d'Europe occidentale non-membres de l'UE. Cela inclura l'encouragement de bonnes relations entre l'UE et les pays de l'Espace économique européen (EEE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE), ainsi que la promotion d'accords avec la Suisse, Andorre et Saint-Marin.

Préparation et résilience

L'Europe est aujourd'hui confrontée à un contexte géopolitique et sécuritaire en pleine mutation, caractérisé par des menaces et des risques de plus en plus complexes, ainsi que par des catastrophes liées au climat de plus en plus fréquentes. La présidence irlandaise poursuivra les travaux menés dans le cadre de la Stratégie pour une union de la préparation afin de renforcer la résilience et la préparation de l'UE et de garantir une approche globale, couvrant tous les types de risques, impliquant l'ensemble des pouvoirs publics et de la société civile, tout en favorisant une culture de préparation des citoyens aux crises.

La présidence irlandaise s'appuiera sur les travaux des présidences précédentes pour faire avancer les actions clés de la Stratégie pour une union de la préparation, notamment la réalisation d'une évaluation globale des risques et des menaces à l'échelle de l'UE, la définition d'exigences minimales en matière de préparation et la poursuite des initiatives visant à garantir la résilience des fonctions sociétales essentielles.

La présidence irlandaise soutiendra la mise en œuvre de l'exercice Integrated Resolve 26 (IR-26) dans le cadre des exercices parallèles et coordonnés (PACE) avec l'OTAN. En outre, la présidence irlandaise convoquera une réunion des directeurs de la résilience de l'UE afin de fournir des orientations stratégiques supplémentaires pour la mise en œuvre de la Stratégie pour une union de la préparation.



Affaires maritimes

L'Union doit protéger ses mers et ses océans, afin qu'ils puissent continuer à offrir leurs bienfaits essentiels à l'humanité et à la planète. La présidence irlandaise s'efforcera de traduire les objectifs ambitieux du pacte européen pour l'Océan en mesures concrètes, en mettant l'accent sur le renforcement de la planification de l'espace maritime et le soutien à la mise en place de zones marines protégées et à la restauration de la nature.

Alors que l'UE est confrontée à des défis croissants en matière de sûreté maritime, la présidence irlandaise soutiendra la mise en œuvre de la stratégie de sûreté maritime de l'UE ainsi que son plan d'action, et poursuivra les travaux relatifs au réexamen à mi-parcours de la stratégie de sûreté maritime de l'UE et de son plan d'action dès que le réexamen sera publié.

Drogues

La présidence irlandaise poursuivra la mise en œuvre de la stratégie révisée de l'UE en matière de drogue pour la période allant de 2026 à 2030, en menant des discussions sur les approches relatives à la réduction de la demande et des méfaits. La présidence irlandaise organisera également des dialogues bilatéraux sur les drogues avec des partenaires régionaux, ainsi qu'un dialogue annuel avec le Forum de la société civile sur les drogues. En outre, la présidence irlandaise accueillera un événement d'apprentissage mutuel destiné aux coordinateurs nationaux en matière de drogue, consacré à la toxicomanie et au sans-abrisme.

Statut du personnel

La présidence irlandaise poursuivra les travaux visant à garantir l'équilibre géographique du personnel au sein des institutions, organes et agences de l'UE, notamment par le biais d'une analyse concrète, fondée sur des données factuelles, des mesures pour remédier à la sous-représentation de certains États membres.

Statistiques

Les statistiques officielles restent le gage d'une prise de décision fondée sur des données factuelles. Pour répondre aux nouvelles exigences, la présidence irlandaise s'efforcera de parvenir à un accord sur les statistiques relatives à l'immobilier commercial non financier, ainsi que sur les statistiques européennes en matière de pêche et d'aquaculture.

Dans le cadre du programme général de simplification, la présidence irlandaise entamera également des discussions en vue de rationaliser les statistiques européennes, pour alléger la charge pesant sur les personnes interrogées tout en continuant à répondre aux besoins des citoyens.

COHÉSION

Cohésion économique, sociale et territoriale

La présidence irlandaise veillera à ce que la politique de cohésion continue de se concentrer sur la réduction des inégalités sociales, économiques et territoriales, afin que tous les citoyens aient la possibilité de participer pleinement à la vie économique et sociale de l'Union.

La présidence irlandaise encouragera les solutions locales, ancrées sur le territoire, et les mesures qui visent à renforcer les capacités locales et à utiliser au mieux les ressources disponibles. Nous favoriserons la mise en œuvre à travers à une gouvernance à plusieurs niveaux, qui facilite la participation active de nos villes et régions, des partenaires sociaux et d'autres acteurs.

Cette présidence mettra l'accent sur la nécessité de stratégies de développement régional spécifiquement adaptées aux régions qui rencontrent actuellement des difficultés en matière de développement économique. La présidence irlandaise favorisera également le développement continu de la coopération territoriale européenne, en accordant une attention particulière aux besoins des zones frontalières et des zones touchées par des conflits.

La présidence irlandaise soutiendra le développement régional et les transitions vers une économie propre et numérique par le biais d'investissements dans les infrastructures, l'énergie, la recherche, la régénération environnementale et urbaine, y compris l'accès à des logements abordables, le soutien aux PME, aux industries stratégiques et aux transports.

La politique de cohésion soutient des économies régionales résilientes, qui jouent un rôle essentiel pour garantir la compétitivité générale de l'Union. En alignant les investissements sur des stratégies de développement régional équilibrées qui visent à tirer parti des opportunités offertes par les technologies et les industries innovantes, l'Europe peut utiliser l'ensemble des ressources à sa disposition pour soutenir la concurrence et la croissance dans toute l'Union, et veiller à ce qu'aucune région ne soit laissée pour compte.





Conseil des affaires étrangères

L'Union européenne est confrontée à des défis géopolitiques de plus en plus complexes. Dans le cadre des travaux du Conseil des affaires étrangères, la présidence irlandaise, en étroite collaboration avec la haute représentante et vice-présidente, s'efforcera de renforcer le rôle de l'UE en tant qu'acteur mondial attaché à des principes. L'engagement ferme de l'Union européenne en faveur du multilatéralisme, des Nations unies et de l'ordre juridique international, ainsi que de la promotion des droits humains, de la démocratie et de l'état de droit, sera au cœur des travaux de la présidence irlandaise.

Nous nous emploierons à poursuivre et à maintenir le soutien indéfectible de l'Union à la lutte de l'Ukraine face à l'agression russe, en continuant à exercer des pressions sur la Russie et en veillant à ce que l'Ukraine continue d'avoir accès à l'aide et aux financements dont elle a besoin, notamment pour se défendre. La présidence irlandaise soutiendra les efforts de l'UE visant à contribuer à la paix et à la sécurité au Moyen-Orient. Ces efforts comprendront notamment le soutien à la mise en œuvre de la solution à deux États, ainsi qu'aux actions visant à répondre aux besoins humanitaires considérables à Gaza et à la détérioration de la situation en Cisjordanie. Le soutien aux efforts de l'UE en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans le Golfe, où le conflit a eu des répercussions régionales et mondiales, et au Liban, ainsi que le soutien à la transition en Syrie, constitueront une priorité.

Afin de contribuer à une Europe plus résiliente et plus sûre, la présidence irlandaise veillera à une approche cohérente, inclusive et coordonnée du programme de défense et de sécurité de l'Union, en soutenant l'accent mis par l'UE sur le développement de capacités de défense critiques. La poursuite des travaux sur le projet de nouvelle stratégie européenne de sécurité constituera une priorité pendant la présidence irlandaise. Nous encouragerons le développement et l'évolution de la politique de sécurité et de défense commune de l'UE afin de garantir qu'elle reste en mesure de répondre aux crises actuelles, et nous ferons avancer les travaux sur la mobilité militaire et les marchés publics de défense. Les efforts de l'UE visant à renforcer la cybersécurité, à accroître notre résilience face aux menaces hybrides et à coopérer pour relever les défis en matière de sécurité maritime seront

au cœur des priorités de la présidence irlandaise.

Afin de favoriser des partenariats mondiaux positifs et mutuellement bénéfiques, nous nous efforcerons de renforcer les relations de l'UE avec le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada, et nous prioriserons l'engagement de l'UE auprès de ses partenaires en Afrique, en Amérique latine et dans la région Asie-Pacifique.

Face à ce contexte mondial complexe et en constante évolution, la présidence irlandaise continuera de mener un programme ambitieux en matière de politique commerciale, défendant le système commercial multilatéral et faisant avancer les travaux essentiels sur la réforme de l'OMC.

La mise en œuvre du programme de l'UE et des États-Unis en matière de commerce et d'investissement constituera une priorité claire, tout comme les négociations commerciales en cours avec la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et les Émirats arabes unis. Une politique commerciale ne s'inscrit pas dans le vide, et la présidence irlandaise poursuivra également la mise en œuvre de la communication conjointe de décembre 2025 sur le renforcement de la sécurité économique.

La présidence irlandaise veillera également à garder au premier plan le rôle de l'UE en tant que premier acteur mondial dans les domaines du développement et de l'aide humanitaire. Nous offrirons une plateforme pour des discussions stratégiques sur l'avenir de la coopération au développement, l'aide humanitaire

et le défi persistant de la pauvreté. Les répercussions des crises géopolitiques et des défis émergents constitueront une préoccupation urgente pour l'UE. Les questions liées à l'alimentation, à la santé et à l'égalité des sexes seront au cœur des priorités de la présidence irlandaise dans ses débats stratégiques.

RELATIONS EXTÉRIEURES

L'environnement de sécurité en Europe a été bouleversé par la guerre offensive menée par la Russie en Ukraine, tandis que le contexte international général auquel nous sommes confrontés n'a jamais été aussi difficile. L'ordre fondé sur des règles, duquel dépendent la sécurité et la prospérité de l'Europe, est de plus en plus remis en cause.

L'Union européenne doit faire face à ces défis géopolitiques transversaux de plus en plus complexes, tout en veillant à être en mesure de tirer parti des opportunités qui se présentent. Par le biais des travaux du Conseil des affaires étrangères, la présidence irlandaise accordera la priorité aux objectifs stratégiques et aux valeurs clés de l'UE, en soutenant une approche cohérente dans l'ensemble des travaux de toutes les formations du Conseil, tout en s'appliquant à les faire progresser.

La réponse à l'agression de la Russie envers l'Ukraine restera la principale priorité de la politique étrangère de l'UE. Au cours de la présidence irlandaise, nous travaillerons avec les partenaires de l'UE pour maintenir un soutien sans faille à l'Ukraine, notamment sur le plan politique, militaire et financier, et pour faire progresser



le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'UE. Nous continuerons à faire pression sur la Russie pour qu'elle mette fin à sa guerre offensive illégale et injustifiée, notamment par le biais de sanctions fermes, en étroite coordination avec des partenaires partageant les mêmes valeurs.

Nous soutiendrons également la poursuite de l'engagement de l'UE envers d'autres pays du voisinage oriental et au-delà, ainsi que d'autres questions liées, notamment en ce qui concerne la Moldavie, pays candidat à l'adhésion à l'UE, ainsi que la Biélorussie et le Caucase du Sud.

Les événements au Moyen-Orient resteront une priorité essentielle tout au long de notre présidence. En ce qui concerne le conflit israélo-palestinien, nous réaffirmerons l'engagement de l'UE en faveur d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient, fondée sur la solution à deux États, qui garantisse le droit des Israéliens et des Palestiniens à l'autodétermination et à vivre en paix et en sécurité au sein de frontières sûres. Nous continuerons également à accorder une attention particulière aux besoins humanitaires à Gaza et à la situation en Cisjordanie, où des actions unilatérales qui menacent la viabilité de la solution à deux États sont à l'origine d'une aggravation de l'instabilité.

L'évolution de la situation dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient constituera également une priorité pour la présidence irlandaise. Le conflit dans le Golfe a compromis la sécurité régionale, affectant directement les États du Golfe et les pays de la région au sens large. Ces répercussions

se ressentent sur l'économie régionale et mondiale. La présidence irlandaise soutiendra les efforts de l'UE visant à contribuer à l'instauration de la paix et de la sécurité dans la région, à faire respecter le droit international et la liberté de navigation, à répondre aux préoccupations en matière de sécurité et à œuvrer au renforcement des relations entre l'UE et le Conseil de coopération du Golfe (CCG), notamment dans le cadre du sommet entre l'UE et le CCG qui se tiendra à Riyad en octobre 2026. Nous collaborerons avec nos partenaires internationaux et au sein de l'UE pour soutenir le rétablissement de la paix et de la sécurité au Liban et œuvrerons à la préservation de la souveraineté territoriale et économique du Liban. Nous veillerons également à ce que l'UE continue de soutenir la transition en cours en Syrie.

L'attention accrue portée à la sécurité et à la défense, en réponse à l'agression russe et à la dynamique géopolitique plus large, garantira que cette question constituera une priorité essentielle. La présidence irlandaise s'efforcera de faire progresser le programme européen en matière de sécurité et de défense. Parmi les priorités, figurera la promotion des avancées concernant les programmes de l'UE en matière de cybersécurité, de menaces hybrides, de sécurité maritime, de lutte contre le terrorisme international et de préparation aux crises.

Nous soutiendrons la mise en avant des atouts de l'UE en matière de prévention des conflits, de résolution des conflits, de gestion des crises et de maintien de la paix. Cela mettra en évidence le fait que le dialogue et

la médiation sont des éléments essentiels d'une stratégie de sécurité globale, au même titre que la dissuasion et la défense.

La présidence irlandaise affirmera le rôle crucial de l'UE dans la protection de l'ordre juridique international, de la démocratie, de la consolidation de la paix et d'un multilatéralisme effectif, ainsi que dans le soutien aux mécanismes de responsabilité pénale internationale et au renforcement de la gouvernance des océans, notamment par un engagement actif auprès des Nations unies et un soutien à celles-ci. Le soutien de l'UE aux Nations unies est essentiel alors que l'organisation s'engage dans des réformes importantes face à de profonds défis et besoins mondiaux et institutionnels, ainsi qu'à un changement de direction dans le contexte de l'élection d'un nouveau secrétaire général des Nations unies.

Alors que l'Union est confrontée à un contexte extérieur difficile, ainsi qu'à des défis internes, nous veillerons à ce que les valeurs fondamentales de l'UE soient préservées dans tous les domaines de l'action extérieure de l'Union. Nous continuerons à promouvoir les droits de l'homme et la démocratie, ainsi que l'action pour le climat, notamment en luttant contre le rétrécissement de l'espace de la société civile. Nous nous opposerons aux tentatives visant à affaiblir les engagements internationaux et les normes en matière de droits de l'homme, notamment en ce qui concerne les droits des femmes, l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des personnes LGBTIQ+. Cela inclura le soutien à la négociation et à la finalisation

d'un nouveau plan d'action de l'UE efficace en matière de droits de l'homme et de démocratie.

La promotion d'une UE engagée à l'échelle mondiale, grâce à des investissements dans des relations plus étendues avec les partenaires internationaux, sera également une priorité au cours de notre présidence.

Faire progresser l'élargissement de l'UE, garantie ultime de la sécurité du continent européen, sera au cœur de notre présidence.

Nous nous emploierons à promouvoir une bonne relation transatlantique qui soit mutuellement bénéfique. Cela inclura les préparatifs en vue de la participation de l'UE au sommet du G20 qui se tiendra en Floride en décembre 2026.

Nous soulignerons le statut du Royaume-Uni en tant que partenaire important de l'UE. Il sera crucial que l'UE et le Royaume-Uni travaillent ensemble pour relever les défis mondiaux que nous partageons. Nous nous emploierons également à maintenir et à renforcer les relations de l'UE avec le Canada.

Le partenariat stratégique entre l'UE et l'Union africaine reconnaît que notre avenir commun réside dans une coopération plus étroite et une action collective visant à promouvoir la paix, la stabilité et le développement en Afrique, dans l'intérêt mutuel des peuples africains et européens. Nous accorderons la priorité à cette relation, notamment en cherchant à renforcer l'engagement de l'UE et à élaborer les positions communes de l'UE sur le Soudan,

en mettant l'accent sur les efforts de médiation et l'accès humanitaire. Le Sahel restera une priorité pour l'UE, et notamment la mise en œuvre de l'approche renouvelée de l'UE à l'égard de la région.

La présidence irlandaise accordera également la priorité à l'engagement de l'UE auprès de ses partenaires en Amérique latine et dans la région Asie-Pacifique. Le forum ministériel UE-Indo-Pacifique annuel et toute réunion UE-ASEAN des ministres des Affaires étrangères constitueront une priorité essentielle.

SÉCURITÉ ET DÉFENSE

L'Europe est confrontée à une détérioration de la situation en matière de sécurité internationale. La guerre offensive menée actuellement par la Russie contre l'Ukraine, la montée des tensions géopolitiques et la multiplication des attaques hybrides sur l'ensemble du continent créent un environnement de menaces complexe en constante évolution, ainsi que de nouveaux défis pour l'Union européenne dans son ensemble. La présidence irlandaise aidera l'UE à faire face à cette réalité.

Dans tous les domaines, la présidence irlandaise favorisera une approche cohérente, inclusive et coordonnée du programme de défense et de sécurité de l'Union, en soutenant une Europe plus résiliente et plus sûre, dans le plein respect des politiques nationales de sécurité et de défense des États membres. L'UE a besoin de partenariats solides en matière de sécurité et de défense à travers le monde

pour relever ces défis, notamment avec des États non-membres de l'UE partageant les mêmes valeurs, l'ONU, l'OSCE et l'OTAN.

Une solidarité totale avec l'Ukraine et un soutien actif envers ce pays constituent une priorité fondamentale pour la présidence. Nous œuvrerons à garantir le versement rapide du prêt de soutien à l'Ukraine afin que ce pays dispose des moyens nécessaires pour se défendre contre l'agression russe. Nous défendrons la pleine intégration de l'Ukraine dans les initiatives de défense de l'UE, avec le même accès que les États membres de l'UE. Nous espérons la conclusion d'un accord de paix durable en Ukraine et appuyons la révision stratégique de la mission d'assistance militaire de l'UE en soutien à l'Ukraine.

La présidence irlandaise soutiendra l'accent mis par l'UE sur le développement de capacités de défense critiques grâce à une industrie européenne de la défense plus forte et plus flexible, ainsi que la promotion d'une coopération entre l'UE et l'OTAN qui soit inclusive et mutuellement bénéfique. Dans le prolongement du Livre blanc sur la défense européenne et de la feuille de route pour la préparation de la défense, la présidence irlandaise s'attachera à faire avancer les travaux afin de renforcer notre collaboration pour combler nos lacunes collectives en matière de capacités critiques et renforcer notre résilience face aux menaces hybrides, notamment par le biais du rapport annuel sur la préparation de la défense qui sera présenté lors de la réunion du Conseil européen en octobre.

Nous nous efforcerons de faciliter la formation d'un consensus entre les États membres sur les prochaines étapes réalistes et prioritaires, notamment en ce qui concerne les projets de défense européens d'intérêt commun, en veillant à ce qu'ils répondent aux besoins de tous les États membres. La présidence encouragera également les mesures qui soutiennent l'écosystème d'innovation à double usage et exploitent les innovations technologiques issues du secteur civil pour répondre aux besoins de défense des États membres. La présidence irlandaise œuvrera également pour faire avancer la révision de la directive sur les marchés publics de défense, qui vise à renforcer l'efficacité, la transparence et la compétitivité des marchés publics de défense de l'UE, et à encourager et à rationaliser les achats conjoints.

Elle s'efforcera également de faire progresser la proposition de règlement sur la mobilité militaire de la Commission, qui vise à rationaliser les procédures dans les États membres afin de faciliter la circulation du personnel et du matériel militaires à travers l'UE, dans le but de parvenir à un accord avec les colégislateurs.

Nous travaillerons en faveur de la nouvelle stratégie européenne de sécurité, dont le lancement aura lieu pendant le mandat de la présidence irlandaise.

La présidence irlandaise contribuera également aux efforts de l'UE visant à relever les défis en matière de sûreté maritime, notamment par des mesures destinées à contrer la flotte fantôme russe et à renforcer l'appréciation de la

situation maritime. La présidence s'efforcera également de soutenir l'examen à mi-parcours de la stratégie de sûreté maritime de l'UE, qui aura lieu au cours du second semestre 2026.

Les missions et opérations de l'UE ont joué un rôle important dans la réponse aux défis sécuritaires dans le monde et dans le renforcement de la sécurité et de la défense de ses partenaires. La facilité européenne pour la paix (FEP) s'est révélée être un instrument essentiel pour améliorer la capacité de l'UE à renforcer la sécurité et la stabilité internationales. La présidence irlandaise accordera la priorité au maintien de l'attention portée par l'UE à la préparation aux crises et à la gestion des crises en dehors de l'Union, et défendra le rôle de l'UE dans l'aide apportée aux autorités libanaises pour renforcer la sécurité de leurs citoyens par le biais d'une éventuelle mission relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) et d'un soutien au titre de la FEP.

En prévision de la fin de l'actuel pacte en matière de PSDC civile en 2027, la présidence irlandaise facilitera la définition du champ d'application et l'élaboration du processus de prise de décisions de l'UE concernant l'orientation stratégique future de cet instrument. Nous continuerons à souligner l'importance de l'intégration des droits humains et de la dimension de genre, notamment en promouvant la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité dans la planification et le déroulement de toutes les missions.



La présidence irlandaise soutiendra l'utilisation de la Facilité européenne pour la paix comme instrument visant à renforcer la capacité de l'UE à consolider la sécurité et la stabilité internationales, notamment par la fourniture d'un soutien militaire à l'Ukraine.

Face à un environnement de menaces complexe et en constante évolution, la présidence irlandaise s'efforcera de renforcer les réponses aux menaces hybrides et cybernétiques en accordant la priorité aux travaux visant à garantir une approche globale et cohérente de l'UE face aux défis actuels. Nous nous emploierons à faire avancer le programme de l'UE en matière de lutte contre les menaces hybrides grâce à la mise en œuvre de la boîte à outils hybride de l'UE et nous nous efforcerons de renforcer la coopération avec nos partenaires, notamment ceux qui sont les plus touchés par les activités hybrides. La présidence mettra l'accent sur la réponse de l'UE face aux manipulations d'informations et aux ingérences étrangères ainsi que sur les menaces que font peser les activités hybrides sur les infrastructures critiques.

La présidence encouragera une mise en œuvre plus stratégique de la boîte à outils cyberdiplomatique et un dialogue avec les partenaires. Elle s'efforcera également de faire progresser le droit international et un comportement responsable des États dans le cyberspace, ainsi que d'étudier les possibilités d'un engagement accru dans les initiatives mondiales en matière de cybersécurité.

La présidence continuera de mettre l'accent sur les menaces existantes et émergentes liées au terrorisme international et à l'extrémisme violent. Elle représentera les États membres de l'UE lors des dialogues sur la lutte contre le terrorisme avec des États et des organisations extérieures.

Dans le cadre de notre engagement consistant à renforcer la résilience et la préparation au sein de l'Union européenne, la présidence irlandaise accordera la priorité à la promotion et à la mise en œuvre des actions clés détaillées dans la Stratégie pour une union de la préparation. Il s'agira notamment de renforcer la capacité de l'Union à anticiper, prévenir et répondre aux crises grâce à une approche couvrant tous les risques, impliquant l'ensemble de la société et l'ensemble des pouvoirs publics. La présidence irlandaise continuera d'encourager un dialogue de haut niveau pour une union de la préparation. La présidence s'efforcera de favoriser une culture de préparation des citoyens aux crises dans toute l'Union.

La présidence irlandaise fera progresser un certain nombre d'actions clés au cours du second semestre 2026, notamment le renforcement de la résilience des fonctions sociétales vitales, la réalisation d'une évaluation globale des risques et des menaces à l'échelle de l'UE, les exigences minimales en matière de préparation, ainsi que la supervision des exercices parallèles et coordonnés (PACE) Integrated Resolve entre l'UE et l'OTAN, qui doivent avoir lieu en novembre 2026. Pour compléter la Stratégie pour une union de la préparation

et s'appuyer sur les travaux des présidences précédentes, la présidence irlandaise fera également avancer la feuille de route visant à renforcer la coopération transfrontalière au sein de l'UE dans le domaine de la préparation et de la réponse aux crises. La présidence irlandaise convoquera également une réunion des directeurs de la résilience de l'UE afin de définir de nouvelles orientations stratégiques pour la mise en œuvre de la Stratégie pour une union de la préparation.

Nous soutiendrons également la priorité immédiate de l'Union que constituent la transposition et la mise en œuvre intégrales de la directive sur la résilience des entités critiques, en renforçant les résultats politiques et techniques au cours de la présidence irlandaise. Parmi les autres domaines importants liés aux infrastructures critiques figurent le plan d'action de l'UE relatif à la sûreté des drones et des systèmes antidrones, le plan d'action de l'UE sur la sécurité des câbles, l'omnibus numérique et le schéma directeur pour les infrastructures critiques.

COMMERCE

La présidence irlandaise mènera un programme ambitieux et ouvert en matière de politique commerciale, fondé sur des règles et des valeurs, conformément à l'engagement pris dans la feuille de route « Une Europe, un marché », et qui vise à faire progresser les priorités de l'Europe en matière de diversification et à soutenir la compétitivité, la résilience et la sécurité économique de l'Europe, ainsi qu'une

croissance économique et des échanges commerciaux inclusifs. Dans le contexte géopolitique actuel, nous collaborerons avec la Commission afin d'approfondir les relations commerciales et d'investissement, en recourant non seulement aux accords commerciaux traditionnels, mais aussi à de nouvelles formes d'accords sectoriels, tels que les partenariats numériques.

À l'heure où l'incertitude et la fragmentation commerciales s'accroissent, la présidence irlandaise s'efforcera de tirer pleinement parti des possibilités encore sous-exploitées pour renforcer les échanges commerciaux au sein de notre marché unique, tout en s'attachant à renforcer et diversifier nos marchés à l'aide de partenaires mondiaux fiables. Nos relations commerciales avec nos partenaires stratégiques en Asie et au Moyen-Orient seront prioritaires, tout comme celles avec nos partenaires en Afrique, notamment en faisant avancer les négociations avec les Émirats arabes unis, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande.

La présidence s'efforcera de mettre en place une relation commerciale et d'investissement entre l'UE et les États-Unis plus ambitieuse et mutuellement bénéfique, conformément à la mise en œuvre en cours de la déclaration commune UE-États-Unis. Il existe des domaines où la coopération mutuellement bénéfique peut être approfondie dans le cadre de l'élargissement de la déclaration commune, notamment en ce qui concerne les chaînes d'approvisionnement et les secteurs et technologies critiques.

La présidence irlandaise mettra l'accent sur la ratification et la mise en œuvre des accords récemment conclus, notamment l'accord économique et commercial global (AECG) entre l'UE et le Canada, 2026 marquant le dixième anniversaire de la signature de cet accord. La présidence accordera une attention particulière à la mise en œuvre des chapitres relatifs au commerce et au développement durable, y compris les dispositions concernant le commerce et l'égalité entre les femmes et les hommes. La présidence accordera également la priorité aux procédures formelles du Conseil concernant les accords avec l'Inde et l'Indonésie.

À la suite de la 14e Conférence ministérielle (CM14) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui vient de s'achever, la présidence irlandaise encouragera la coopération avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver un système commercial multilatéral, en mettant l'accent sur la promotion du programme de réforme de l'OMC.

La communication conjointe de la Commission sur le renforcement de la sécurité économique, datée de décembre 2025, apporte davantage de clarté et de cohérence aux travaux de l'UE dans ce domaine. La présidence irlandaise orientera les négociations sur les dossiers concernés au sein du Conseil, afin de garantir que toutes les mesures soient compatibles avec un commerce international libre, ouvert et fondé sur des règles, ainsi qu'avec les règles de l'OMC, et qu'elles permettent

de faire face aux cas avérés de pratiques commerciales déloyales. L'approche sous-jacente doit consister à garantir la compétitivité et la résilience économique de l'UE, tout en restant ouverte au commerce, dans des conditions équitables.

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET AIDE HUMANITAIRE

L'impact des conflits et de l'instabilité politique et économique mondiale ne cesse de s'accroître, comme en témoigne la hausse brutale et accélérée de la pauvreté et de la faim dans le monde, ainsi que des besoins humanitaires qui atteignent des niveaux sans précédent. Les nouveaux chocs liés au conflit dans le Golfe, notamment leurs répercussions sur la production alimentaire, ne feront qu'aggraver ces tendances.

Dans ce contexte difficile pour la coopération internationale au développement et l'aide humanitaire, l'UE et ses États membres restent les principaux bailleurs de fonds mondiaux en matière d'aide publique au développement (APD) et de financement de la lutte contre le changement climatique. En outre, l'Équipe Europe est désormais le plus grand donateur humanitaire mondial.

La présidence irlandaise offrira une plateforme pour des discussions stratégiques sur l'avenir de la coopération au développement et le défi persistant de la pauvreté.

La réduction et, à long terme, l'élimination de la pauvreté étant l'objectif premier de la politique de développement de l'UE, la présidence irlandaise mobilisera notre engagement mondial commun en faveur des plus défavorisés et se concentrera sur les domaines de l'alimentation, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la santé.

Consciente du potentiel transformateur d'une croissance économique inclusive, à la fois moteur et catalyseur du développement durable, ainsi que des graves répercussions du changement climatique et des conflits sur les plus vulnérables, la présidence facilitera les discussions sur les moyens d'accroître les investissements mondiaux au profit des populations et de la planète, en s'appuyant sur les valeurs de l'Union et ses intérêts stratégiques à long terme.

La présidence maintiendra la dynamique de la stratégie « Global Gateway » de l'UE dans le cadre d'une approche de l'Équipe Europe, en reconnaissant l'importance de soutenir une croissance durable centrée sur les personnes et la résilience des chaînes d'approvisionnement pour approfondir des partenariats mutuellement bénéfiques. Dans le cadre de l'établissement et de l'approfondissement des partenariats mondiaux, la présidence reconnaîtra la contribution de tous les secteurs et de toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, le secteur privé et les organisations multilatérales, tout en encourageant et en respectant pleinement la place de la société civile.

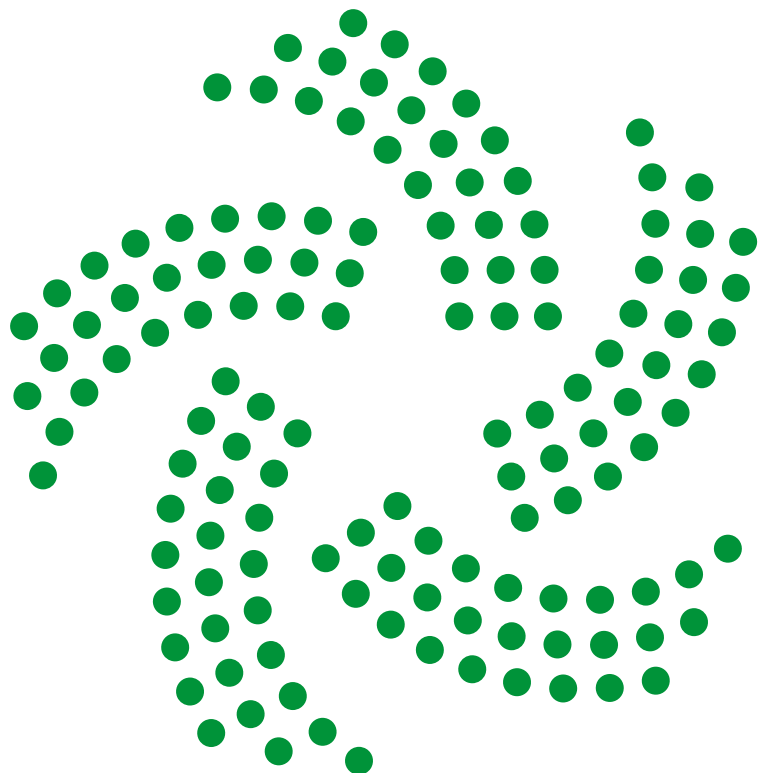
Ces questions sont au cœur des négociations en cours sur l'instrument Europe dans le monde au titre du cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034, qui étayera l'action extérieure de l'UE au cours de la prochaine décennie.

L'UE joue un rôle essentiel dans la protection de l'ordre juridique international, de la démocratie, de la consolidation de la paix et du multilatéralisme. La présidence irlandaise réaffirmera le rôle central de l'UE dans l'élaboration d'un système de développement multilatéral plus efficace, la relance des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable, la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat, l'action humanitaire fondée sur des principes, ainsi que le suivi de l'Engagement de Séville sur le financement du développement, en reconnaissant l'interdépendance de ces programmes.

Dans le cadre de la réponse aux crises humanitaires, la présidence irlandaise veillera à ce que l'accent reste mis sur une aide humanitaire fondée sur des principes et axée sur les besoins pour faire face aux crises les plus graves, notamment celles en Ukraine, en Palestine, au Soudan, dans la Corne de l'Afrique et les pays voisins, et au Sahel. Nous continuerons également à répondre aux crises moins visibles et négligées, notamment celles qui touchent le Moyen-Orient, l'Afghanistan, le Myanmar, Haïti et les pays d'accueil de réfugiés. La présidence irlandaise accordera la priorité aux discussions sur la réduction des besoins humanitaires à long terme, en reconnaissant qu'un financement flexible et



prévisible permet une approche intégrant l'aide humanitaire, le développement et la paix. Une attention particulière sera accordée au droit international humanitaire et à la diplomatie humanitaire face aux restrictions de l'espace humanitaire. La présidence offrira également un espace de discussion sur l'avenir de l'aide humanitaire, compte tenu de l'évolution fulgurante des systèmes mondiaux de réponse aux crises.



Conseil « Affaires économiques et financières »

Dans un contexte économique et géopolitique mondial en rapide évolution, le Conseil « Affaires économiques et financières » (ECOFIN) accordera la priorité à la compétitivité, à la résilience et à la viabilité budgétaire de l'Union, tout en faisant preuve de souplesse pour réagir aux évolutions économiques internationales. Il reste essentiel de garantir une action politique coordonnée et efficace pour préserver la stabilité et soutenir l'économie européenne. Compte tenu des développements en cours au Moyen-Orient, et de leur incidence sur les marchés de l'énergie en particulier, la présidence facilitera les travaux et les discussions au sein de l'ECOFIN, le cas échéant.

Conformément à l'engagement pris dans la feuille de route « Une Europe, un marché », la priorité sera accordée à atteindre nos objectifs dans le domaine de l'union de l'épargne et des investissements et de l'euro numérique. L'action dans ce domaine se concentrera à la fois sur l'approfondissement des marchés de capitaux européens et sur le renforcement de la compétitivité du secteur bancaire européen, contribuant ainsi à mobiliser des ressources pour la croissance économique et la compétitivité à long terme. La présidence irlandaise fera également progresser la coordination économique dans le cadre du cycle du Semestre européen, en soutenant des politiques budgétaires saines qui contribuent à la viabilité de la dette et à l'investissement.

Ukraine

L'octroi d'un soutien économique et financier continu à l'Ukraine constitue une priorité essentielle de la présidence irlandaise, notamment en ce qui concerne la reconstruction à long terme de l'Ukraine à la suite de l'invasion illégale à grande échelle menée par la Russie. Il reste essentiel que l'ECOFIN continue d'évaluer les conséquences économiques et financières de la guerre. Cela inclura l'octroi et le suivi du soutien financier européen et international. La présidence continuera de coopérer à cet égard avec ses partenaires internationaux, notamment le FMI.



Compétitivité

La compétitivité est la priorité absolue de la présidence irlandaise pour l'ECOFIN et est essentielle au renforcement des perspectives économiques de l'Europe. Conformément aux priorités stratégiques identifiées par nos institutions, la présidence veillera à ce que la compétitivité soit intégrée dans l'ensemble du travail du Conseil ECOFIN. À cet égard, la priorité sera donnée à la promotion d'initiatives nouvelles et actuelles en matière de compétitivité, notamment le programme de simplification. Cela inclura la poursuite des travaux engagés par la présidence danoise visant à examiner les conséquences économiques de la législation de l'UE.

Union de l'épargne et des investissements et euro numérique

L'union de l'épargne et des investissements (UEI) constitue une priorité essentielle de la présidence irlandaise. Un marché des capitaux européen renforcé et plus liquide améliorera le fonctionnement de l'économie réelle en offrant des opportunités plus attrayantes, tant aux entreprises qu'aux investisseurs, et en renforçant la capacité de l'Europe à financer l'innovation et à soutenir les entreprises, grandes et petites. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour éliminer les obstacles aux mouvements de capitaux et améliorer le fonctionnement du marché intérieur. À cette fin, la présidence irlandaise répondra à l'engagement pris dans la feuille de route « Une Europe, un marché » et s'efforcera de conclure les négociations concernant le Paquet sur l'intégration et la supervision des marchés.

La présidence irlandaise s'efforcera également de parvenir à un accord lors des négociations de trilogue sur le cadre permettant la mise en place de l'euro numérique, en encourageant une option européenne pour les paiements numériques qui apportera de nouveaux avantages aux citoyens, renforcera l'UE en tant que pôle financier et consolidera notre résilience économique.

La titrisation fait le lien entre les prêts bancaires et les marchés de capitaux. Un marché européen de la titrisation redynamisé libérera la capacité de prêt des banques et offrira de nouvelles opportunités d'investissement aux acteurs des marchés de capitaux. La présidence irlandaise poursuivra les négociations de trilogue avec le Parlement européen sur le cadre de titrisation en vue de parvenir à un accord politique.

Investir dans notre compétitivité nécessite un secteur bancaire européen solide et stable, compte tenu de la forte dépendance des entreprises de l'UE à l'égard du financement bancaire. La présidence irlandaise facilitera les discussions sur le rapport de la Commission européenne concernant la compétitivité du secteur bancaire, dans le but de promouvoir la simplification et des conditions de concurrence équitables au sein du marché intérieur et à l'international.

L'approfondissement des marchés de capitaux au sein de l'UE nécessite une participation accrue, aussi bien des épargnants de l'UE en tant qu'investisseurs de détail, que des fonds de pension en

tant qu'investisseurs institutionnels. La présidence irlandaise fera avancer les négociations concernant le Paquet de mesures sur les pensions complémentaires et s'efforcera de les conclure, conformément à la feuille de route « Une Europe, un marché ».

Les marchés de capitaux sont vitaux pour les start-ups et les entreprises en expansion qui ont un accès limité au crédit bancaire. La présidence irlandaise est prête à entamer les négociations dès que la Commission européenne présentera une proposition relative à la révision du règlement relatif aux fonds de capital-risque européens (EuVECA), ainsi qu'une proposition visant à améliorer les possibilités pour les entreprises en croissance de sortir de la phase de capital-risque (sorties d'investissement).

Le programme de simplification montre que la meilleure voie à suivre consiste souvent à rendre les règles plus simples et plus ciblées. Un cadre de réglementation financière plus proportionné et plus efficace sera un facteur clé pour atteindre nos objectifs. Afin d'améliorer les règles régissant les investissements en faveur de la transition écologique, la présidence irlandaise engagera des négociations de trilogue sur le règlement relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) en vue de parvenir à un accord politique.

Gouvernance économique

Compte tenu des tensions géopolitiques actuelles et d'un environnement international très incertain et en pleine évolution, l'un des impératifs majeurs de la présidence irlandaise est de renforcer la résilience économique européenne. Cet objectif sera atteint grâce à la mise en œuvre de réformes structurelles favorables à la croissance, et soutenues par une mise en œuvre rigoureuse du cadre de gouvernance économique et par des finances publiques durables. À cet égard, la présidence continuera à faciliter la coordination et l'engagement des États membres en matière de politiques budgétaires, notamment par la mise en œuvre de plans structurels budgétaires à moyen terme.

La mise en œuvre effective du Semestre européen sera essentielle à cet égard, ce qui impliquera une coordination et une surveillance étroites des politiques économiques et budgétaires. La présidence irlandaise assurera un suivi continu des politiques économiques et budgétaires, ainsi que des déséquilibres macroéconomiques, notamment dans le cadre du paquet d'automne 2027 du Semestre européen.

La mise en œuvre de réformes structurelles et des investissements est essentielle pour renforcer la croissance économique et la productivité en Europe. La présidence irlandaise est consciente de la nécessité pour les États membres de mener à bien la mise en œuvre de leurs plans pour la reprise et la résilience d'ici le 31 août 2026.



La présidence gèrera ce processus afin de garantir la réalisation des étapes et des objectifs restants, et d'assurer ainsi l'utilisation effective de ces fonds par les États membres avant la date butoir de fin d'année.

Budget annuel de l'UE

La présidence irlandaise s'efforcera de parvenir à un accord avec le Parlement européen sur le budget annuel de l'UE pour 2027, afin de garantir que les ressources nécessaires soient disponibles pour mettre en œuvre les priorités politiques de l'UE en 2027.

Cadre financier pluriannuel 2028-2034

Dans le cadre des négociations sur le cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034, l'ECOFIN poursuivra, le cas échéant, les discussions sur une éventuelle révision du système des ressources propres. La présidence fera avancer les travaux sur le règlement établissant un cadre de suivi des dépenses et de performance pour le budget.

Fiscalité

La présidence irlandaise accordera la priorité aux travaux relatifs au programme de simplification fiscale et fera progresser de manière significative la refonte de la directive relative à la coopération administrative (DAC), qu'elle s'efforcera de mener à bien. Cette refonte rationalisera les neuf versions successives de cet important mécanisme de transparence et de coopération fiscales.

La présidence fera également avancer les travaux sur le projet de Train de mesures omnibus de simplification fiscale, qui visera à simplifier plusieurs directives relatives à l'impôt sur les sociétés, notamment les deux directives sur la lutte contre l'évasion fiscale. Ce train de mesures omnibus, associé à la refonte de la directive sur la coopération administrative (DAC), aura pour objectif de réduire la complexité engendrée par les règles fiscales existantes et d'alléger les charges liées à la déclaration, à l'administration et à la mise en conformité pour les contribuables et les administrations fiscales des États membres, contribuant ainsi aux efforts visant à renforcer la compétitivité européenne.

En collaboration avec son président, la présidence irlandaise fera avancer les travaux du groupe « Code de conduite (fiscalité des entreprises) », notamment en mettant à jour la liste européenne des juridictions non coopératives à des fins fiscales en octobre 2026.

Consciente de l'importance de la compétitivité européenne, la présidence veillera à ce qu'un suivi continu soit assuré concernant l'impôt minimum mondial de l'OCDE (règles du Pilier Deux) et la mise en œuvre de la solution juxtaposée au niveau de l'UE, et garantira également l'évaluation en temps voulu de tout impact qui pourrait en découler. La présidence encouragera également la mise en œuvre rapide par les États membres des mesures de simplification supplémentaires convenues au sein de l'OCDE. La présidence continuera à collaborer avec ses partenaires mondiaux sur les questions fiscales internationales,

notamment dans le cadre des instances de l'OCDE et des Nations unies.

La présidence irlandaise fera avancer les travaux sur la proposition d'extension du règlement relatif au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) et sur la proposition de création d'un Fonds temporaire pour la décarbonation, qui vise à soutenir les producteurs de l'UE exposés au risque de fuite de carbone, dans leurs efforts de décarbonisation. Ces travaux devraient notamment consister à faciliter les négociations de trilogue avec le Parlement européen.

Parvenir à un accord entre les États membres sur la directive relative à la taxation du tabac est une priorité pour la présidence. Les nouvelles propositions visent à mettre à jour le cadre juridique actuel régissant les droits d'accise sur le tabac, conformément à l'objectif du plan européen pour vaincre le cancer, en alignant davantage la taxation du tabac et des produits du tabac sur les objectifs de santé publique.

La présidence irlandaise fera avancer les travaux visant à modifier le cadre de la TVA de l'UE et se tient prête à avancer sur toute proposition présentée par la Commission au cours de notre présidence.

Union douanière

La présidence fera avancer les travaux et s'efforcera de parvenir à un accord sur le dossier des précurseurs de drogues, qui vise à réduire la disponibilité de ces précurseurs destinés à la production illicite de drogues, tout en facilitant le commerce légitime.

Relations économiques internationales

La présidence irlandaise entend renforcer la coopération économique internationale, notamment par le biais du dialogue ministériel de l'ECOFIN avec les pays de l'AELE, et s'efforcera d'élaborer les positions communes de l'UE dans le cadre de la filière Finance du G20.





Conseil « Justice et affaires intérieures »

Dans un monde en constante et rapide évolution, l'Union européenne doit être forte, agile et capable de réagir rapidement aux nouvelles opportunités ainsi qu'aux défis qui se présentent en matière de sûreté, de sécurité, de cohésion sociale, de droits fondamentaux et d'état de droit.

Une approche européenne globale en matière d'asile et de migration est essentielle pour préserver la confiance du public dans la gestion des flux migratoires. Par le biais des travaux du Conseil « Justice et affaires intérieures », la présidence irlandaise poursuivra ses efforts pour promouvoir une approche équitable, ferme et fondée sur des règles en matière de migration, d'asile et de retour.

L'Europe est confrontée à un contexte géopolitique et sécuritaire en pleine mutation, et la présidence irlandaise s'attachera en priorité aux actions visant à aider les États membres à sécuriser leurs frontières, à lutter contre la criminalité grave et organisée et à faire face aux menaces nouvelles et émergentes.

La présidence irlandaise poursuivra également les travaux dans le cadre des efforts essentiels et continus déployés par le Conseil pour défendre et renforcer le respect des valeurs de l'Union européenne, des droits fondamentaux et de l'état de droit. Ces travaux continueront de mettre

l'accent sur les violences familiales, sexuelles et sexistes, sur la protection des minorités contre la discrimination, ainsi que sur la protection et la promotion des droits de l'enfant, notamment par le biais de leur participation aux décisions qui affectent leur vie.

Promotion d'une approche équitable, ferme et fondée sur des règles en matière de migration, d'asile et de retours

La mise en œuvre effective et durable du pacte sur la migration et l'asile sera essentielle pour garantir une approche européenne globale en matière d'asile et de migration, et pour maintenir la confiance du public dans la gestion des migrations.

La présidence irlandaise collaborera avec tous les autres États membres, les pays associés à l'espace Schengen et la Commission, afin de continuer à mettre l'accent sur le suivi de la mise en œuvre du pacte dans les mois suivant son entrée en vigueur, de soutenir son

application intégrale et continue, et de s'efforcer d'identifier rapidement toute lacune, le cas échéant. La présidence s'efforcera également de faire avancer les négociations sur le règlement relatif à l'asile, à la migration et à l'intégration, ainsi que sur le règlement relatif à la gestion des frontières et des visas dans le cadre des négociations sur le CFP, afin de garantir que les États membres disposent des fonds nécessaires pour continuer à mettre en œuvre et à appliquer efficacement le pacte.

En outre, nous achèverons la deuxième phase du cycle annuel de gestion de la migration, avec la mise en place d'une réserve de solidarité pour 2027 dans le cadre du pacte. Nous nous efforcerons de poursuivre le travail accompli par les présidences précédentes pour mettre en place un système de retour efficace, en appuyant les travaux sur le règlement relatif au retour des migrants, à mesure qu'il progresse vers sa mise en œuvre, et nous donnerons la priorité à un examen rapide de la proposition de numérisation des retours attendue de la Commission.

La présidence irlandaise continuera à collaborer avec les États membres, la Commission, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), les agences européennes, les organisations partenaires et les pays partenaires, tout en surveillant de près les flux migratoires vers l'UE, et en réagissant rapidement en cas de difficultés.

Nous travaillerons avec les autres États membres, la Commission, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et les agences concernées afin de renforcer

la coopération de l'Union avec les pays tiers, notamment en ce qui concerne la dimension extérieure des migrations. La présidence irlandaise s'appuiera sur les partenariats stratégiques de l'UE, en suivant les progrès des plans d'action existants et nouveaux le long des routes migratoires.

La présidence irlandaise reconnaît pleinement l'importance de l'espace Schengen en tant que réalisation majeure de l'intégration européenne et en tant que facteur clé de croissance économique au sein de l'Union. La présidence irlandaise s'appuiera sur les travaux des présidences précédentes pour se concentrer sur la mise en œuvre des priorités du cycle 2026-2027 du Conseil Schengen, en renforçant la gouvernance de Schengen, y compris au sein du Conseil Schengen. Nous nous emploierons à faire avancer les modifications techniques du code frontières Schengen que la Commission devrait présenter au cours de notre présidence. Nous donnerons également la priorité au suivi de la stratégie de l'UE en matière de politique de visas qui a été publiée, à l'avancement de l'application de voyage numérique de l'UE en vue de sa mise en œuvre, et à la conclusion des négociations sur un accord-cadre avec les États-Unis concernant un partenariat pour la sécurité des frontières.

La présidence irlandaise soutiendra les discussions en cours sur les voies de migration légales, en mettant l'accent sur la résolution stratégique des pénuries de main-d'œuvre et de compétences au sein de l'UE, et en collaborant avec les pays partenaires sur des initiatives telles que les



partenariats pour les talents européens et le réservoir européen de talents.

Collectivement, la poursuite de ces travaux renforcera les efforts de l'Union visant à mettre en place un système d'asile et de migration efficace, performant et cohérent.

Il faut mettre un terme à la guerre offensive menée par la Russie en Ukraine. La présidence irlandaise s'engage à travailler avec les États membres et la Commission à la poursuite de l'activation de la directive relative à la protection temporaire et à développer davantage le cadre d'une stratégie de sortie coordonnée, équitable et efficace, afin de mettre un terme de manière contrôlée aux autorisations temporaires, conformément à la recommandation du Conseil en la matière.

Renforcement de la sécurité et de la sûreté en Europe

L'Europe est confrontée à un contexte géopolitique et sécuritaire en pleine évolution. La publication de la stratégie européenne de sécurité intérieure ProtectEU a défini une série d'objectifs et de mesures pour les années à venir, afin de garantir une Europe plus sûre et plus sécurisée. La présidence irlandaise s'attachera en priorité à faire avancer ces mesures.

Dans le cadre du renforcement des capacités de sécurité de l'UE, la Commission présentera des propositions visant à réviser les mandats de Frontex et d'Europol, afin que ces agences soient mieux équipées pour aider les États membres à sécuriser leurs frontières, à lutter contre la criminalité

grave et organisée, et à faire face aux menaces nouvelles et émergentes. Ces propositions devraient également mettre l'accent sur le rôle des agences dans l'établissement de partenariats stratégiques plus solides avec les pays tiers et le secteur privé, sur l'amélioration de l'analyse des données, ainsi que sur le renforcement de la surveillance et de la responsabilité. La présidence irlandaise accordera la priorité à l'avancement de ces propositions.

La conclusion d'un accord sur le Règlement sur la sécurité intérieure, dans le cadre du train de mesures du CFP, jettera les bases permettant aux États membres de renforcer encore leurs capacités à lutter contre la criminalité grave et organisée, à soutenir la coopération opérationnelle et à renforcer la résilience des entités critiques face aux attaques hostiles. La présidence irlandaise accordera la priorité à la conclusion d'un accord sur cette question.

La présidence irlandaise favorisera les négociations relatives au mécanisme de protection civile de l'Union et au règlement sur la préparation et la réaction en cas d'urgence sanitaire dans le cadre du CFP. La présidence s'appuiera sur les travaux en cours concernant la mise en œuvre de la stratégie de préparation de l'UE, en mettant l'accent sur le renforcement de la résilience de la société, en faisant avancer la proposition à venir visant à mettre en place un système de communications critiques de l'UE et en collaborant avec les entités publiques et privées afin d'améliorer la préparation aux crises.

Ces dernières années, les efforts déployés par l'UE pour protéger nos sociétés contre la criminalité grave et organisée ont considérablement progressé. Cependant, nous ne pouvons pas rester les bras croisés : le crime organisé devient de plus en plus sophistiqué, et il est impératif de travailler ensemble pour nous adapter plus rapidement.

La feuille de route de la Commission sur l'accès aux données offre une base solide pour trouver des solutions permettant d'améliorer l'accès légal aux données en vue d'une application efficace de la loi, afin de lutter contre la criminalité grave, y compris le terrorisme, et de protéger les droits des victimes, tout en préservant la cybersécurité et en respectant les droits fondamentaux. La présidence irlandaise accorde la priorité à la poursuite de ces travaux essentiels.

La Commission devrait également présenter une révision de la directive relative à la décision d'enquête européenne, afin d'améliorer et de renforcer les enquêtes et les poursuites transfrontalières en matière de criminalité grave, et d'introduire une nouvelle directive sur la criminalité organisée, remplaçant la décision-cadre existante. La Commission présentera également une révision du mandat d'Eurojust qui visera, entre autres objectifs, à renforcer la capacité de l'agence à soutenir de manière plus proactive les autorités nationales compétentes et à consolider la coopération internationale. Ces mesures, associées à la proposition récemment présentée visant à lutter contre le trafic d'armes à feu, permettront d'approfondir la

coopération transfrontalière dans la lutte contre la criminalité grave et organisée, et garantiront une cohérence entre les États membres en ce qui concerne les infractions clés, ainsi que la manière dont celles-ci sont poursuivies et sanctionnées. Compte tenu de la menace que représente la criminalité organisée, sous toutes ses formes, pour la sûreté et la sécurité des communautés à travers l'Europe, ces propositions seront traitées en priorité.

La publication par la Commission, en décembre 2025, d'une nouvelle stratégie en matière de drogue et d'un nouveau plan d'action de l'UE contre le trafic de drogue a fourni une feuille de route pour de nouvelles actions visant à lutter contre le trafic et la consommation de drogues illicites. La présidence irlandaise accordera la priorité à la poursuite de ces travaux. La présidence irlandaise mènera également à bien le 11e cycle d'évaluations mutuelles portant sur la lutte contre le trafic transfrontalier de drogues illicites au sein de l'Union européenne, et fera avancer les plans en vue du lancement du 12e cycle d'évaluations mutuelles.

La présidence irlandaise accueillera une réunion ministérielle du partenariat public-privé de l'alliance des ports européens dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue et la criminalité organisée, et afin de mettre en œuvre la feuille de route définie dans la stratégie portuaire européenne.

Il faut mettre fin au modèle économique du trafic de migrants : c'est un impératif tant humanitaire que sécuritaire. La présidence irlandaise accordera la priorité à la directive

relative au trafic de migrants afin de mieux aider les forces de l'ordre à démanteler les groupes criminels organisés responsables.

Protection des droits fondamentaux et de l'état de droit et promotion de la transition numérique

Nos sociétés devraient être jugées en fonction de la manière dont nous protégeons les plus vulnérables. Ces dernières années, nous avons assisté à une prolifération de contenus à caractère pédopornographique inondant l'espace numérique, et la présidence irlandaise est prête à faire avancer les travaux sur la directive et le règlement relatifs aux abus sexuels sur enfants.

Les enfants sont des titulaires de droits à part entière, et la protection et la promotion des droits de l'enfant constituent un objectif clé de l'UE. Forte de ce constat, la présidence irlandaise fera avancer les travaux visant à promouvoir la participation des enfants à la prise de décisions qui affectent leur vie, y compris au sein des systèmes judiciaires. Nous nous emploierons également à faire avancer le projet de règlement sur la reconnaissance de la filiation et à finaliser l'adoption officielle du règlement relatif à la protection des adultes qui ont besoin d'aide pour prendre des décisions importantes.

Nous continuerons également à mettre l'accent sur le fléau de la violence domestique, sexuelle et sexiste, qui est si répandue dans nos sociétés.

L'UE repose sur les valeurs consacrées à l'article 2 du traité sur l'Union européenne et s'engage à protéger les droits humains tels qu'énoncés dans la Charte des droits fondamentaux. La présidence irlandaise fera avancer les travaux relatifs aux efforts essentiels continus du Conseil visant à défendre et à renforcer le respect des valeurs et des droits fondamentaux de l'UE.

Sous la présidence irlandaise, les droits fondamentaux des groupes de personnes racisées, ainsi que ceux des personnes marginalisées et victimes de discrimination en raison de leurs croyances religieuses ou de leur appartenance à un groupe ethnique, seront défendus, notamment par l'adoption de conclusions du Conseil sur la lutte contre le racisme et la défense des valeurs européennes. La présidence s'emploiera de manière proactive à mettre en œuvre la nouvelle stratégie européenne contre le racisme 2026-2030, et à appliquer ses principes directeurs pour lutter contre le racisme sous toutes ses formes, y compris l'antisémitisme, l'islamophobie, le racisme à l'égard des Gens du voyage, des Roms et de leurs communautés, et le racisme envers les personnes afrodescendantes.

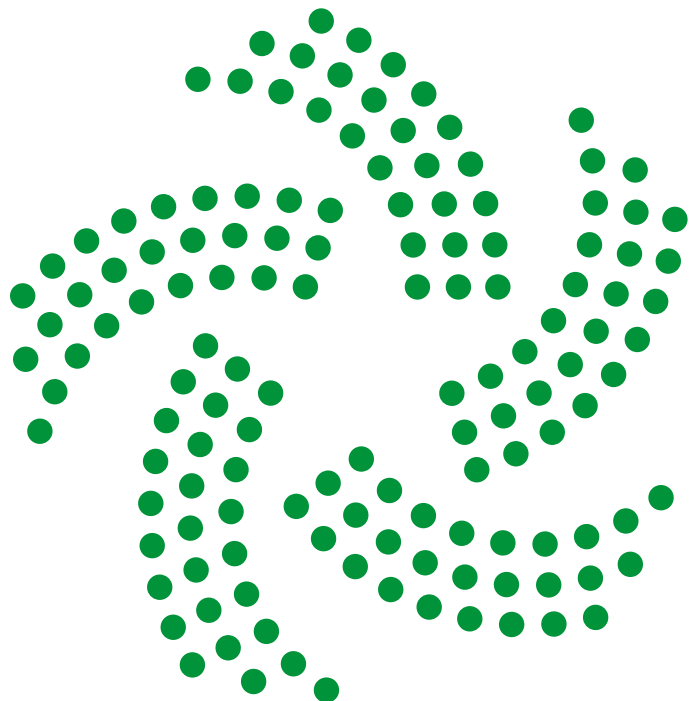
Reflétant l'accent mis sur la simplification et la compétitivité dans toutes les formations du Conseil, le Conseil « Justice et affaires intérieures » soutiendra les efforts de simplification numérique en cours, en appuyant le positionnement stratégique de l'UE en tant qu'emplacement de choix pour une innovation numérique fiable, tout en continuant à protéger et à faire respecter

les droits fondamentaux, notamment le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel. La présidence irlandaise s'efforcera de parvenir à un accord au sein du Conseil sur les prochaines modifications du règlement de l'UE relatif à la protection des données applicables aux institutions et organes de l'Union.

La présidence irlandaise fera avancer les travaux relatifs à l'évaluation à mi-parcours de la stratégie en matière de justice en ligne, afin de s'assurer qu'elle répond aux défis en constante évolution et qu'elle suit le rythme des progrès technologiques. La mise en œuvre effective du train de mesures Justice numérique sera au cœur des priorités de la présidence irlandaise. Cela inclut la stratégie DigitalJustice@2030 et la stratégie européenne de formation judiciaire (2025-2030), qui vise à accélérer l'utilisation des technologies numériques,

y compris l'intelligence artificielle, afin de rendre les systèmes judiciaires plus efficaces et plus résilients, ainsi qu'à renforcer les capacités numériques des professionnels de la justice. L'avancée des négociations sur le programme « Justice » dans le cadre du CFP contribuera à garantir la mise en œuvre effective de ces stratégies.

La présidence irlandaise poursuivra également les travaux relatifs à l'adhésion de l'UE à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH).





Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs »

Le Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » (EPSCO) orientera nos efforts collectifs visant à améliorer la qualité et le niveau de vie de nos citoyens, à promouvoir l'inclusion sociale et l'égalité des droits, ainsi qu'à renforcer la compétitivité et une croissance équitable. Ce faisant, nous soutiendrons un modèle socio-économique qui met l'accent sur l'égalité, la résilience et la cohésion de la société.

Au sein de l'EPSCO, la présidence irlandaise restera fidèle à sa conviction que nos valeurs européennes constituent un avantage économique et social évident, garantissant les droits, la tolérance, la solidarité et la non-discrimination. Notre programme de présidence démontrera que ces valeurs ne sont pas seulement des idéaux abstraits, mais des principes concrets, notamment l'état de droit qui est le fondement de l'équité, la confiance et la stabilité du système.

Une Europe de l'égalité peut permettre de gagner en efficacité en matière de réformes économiques, croissance et compétitivité. La présidence irlandaise mettra en œuvre un programme de travail visant à soutenir un modèle social et économique européen qui tire parti des talents de la population diversifiée de l'Europe et veille à ce que les réformes économiques soient à la fois

équitables et inclusives. La présidence s'attachera à mener à bien les réformes en matière d'égalité destinées à garantir les droits et à protéger les plus vulnérables contre la discrimination.

La présidence mènera le débat sur la manière dont nous pouvons créer et soutenir des emplois de haute qualité au sein d'un marché du travail moderne, et veiller à ce que les travailleurs et les employeurs soient en mesure de réussir au sein de notre marché unique et au-delà.

Garantir un accès équitable à des soins de santé de haute qualité est une expression fondamentale des valeurs de notre Union. La présidence irlandaise s'appuiera sur les avancées majeures dans les sciences du vivant et la santé numérique pour souligner que des systèmes de santé solides et inclusifs peuvent soutenir l'innovation et

la compétitivité, ainsi que la résilience des communautés et du système de santé dans toute l'Union.

Nous jouerons également un rôle de premier plan dans la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie européenne pour les sciences du vivant en faisant avancer la première phase du règlement européenne sur les biotechnologies, en soutenant des cadres favorables à l'innovation dans les domaines des médicaments, des technologies médicales et de la santé numérique, et en faisant progresser les révisions des règlements européens relatifs aux dispositifs médicaux.

L'investissement social lutte contre la pauvreté et l'exclusion et favorise une société plus égalitaire et plus inclusive sur le plan social ; la cohésion sociale qui en découle porte ses fruits, contribuant non seulement à soutenir l'économie, mais également à stimuler sa croissance et son développement. Le modèle social européen offre une base solide pour accélérer l'innovation en investissant dans les personnes, ce qui permet de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et agile.

En nous appuyant sur les atouts de l'UE et en défendant les valeurs européennes pendant la présidence irlandaise, nous contribuerons à préparer l'avenir de l'UE en tant que lieu où il fait bon vivre et travailler.

EMPLOI ET POLITIQUE SOCIALE

Emploi

L'ordre international qui façonne l'économie mondiale est devenu de plus en plus instable, il est donc essentiel de veiller à ce que notre marché du travail soit en mesure de s'adapter à cet environnement en pleine évolution. Ce faisant, le défi qui nous attend consiste à garantir que des valeurs communes telles que le travail décent, l'égalité de traitement, l'inclusion sociale et l'état de droit soient au cœur du programme de l'UE en matière d'emploi.

Consciente que notre modèle économique et social doit évoluer pour garantir la compétitivité de l'Europe, la présidence irlandaise se penchera sur les moyens de faire en sorte que l'Europe reste un lieu attractif où travailler et vivre, d'assurer un accès suffisant à une main-d'œuvre qualifiée et de maintenir des conditions de concurrence équitables qui garantissent que les droits se traduisent en une protection réelle.

La présidence s'attachera à mettre en avant les initiatives européennes clés en matière d'emploi, notamment la feuille de route pour des emplois de qualité et l'acte législatif sur des emplois de qualité, ainsi que le train de mesures à venir sur la mobilité équitable de la main-d'œuvre. Ces initiatives sont au cœur du programme européen pour l'emploi. Elles aborderont les multiples dimensions des emplois de qualité, telles que les conditions de travail, l'accès à la protection sociale, les compétences et l'égalité, le dialogue social et la négociation collective.

Emplois de qualité

La feuille de route pour des emplois de qualité appelle à un engagement renouvelé en faveur de la promotion d'emplois de qualité dans une économie compétitive. La feuille de route présente une série d'initiatives visant à aligner la politique de l'emploi sur les besoins d'une économie en rapide évolution, dont les éléments clés se concentrent sur les domaines thématiques où une action coordonnée de l'UE s'impose plus que jamais, notamment la création et le maintien d'emplois de qualité dans l'UE ; la stimulation de l'innovation numérique tout en favorisant la création d'emplois de qualité ; la garantie que des conditions de travail équitables, sûres et égales soutiennent une main-d'œuvre résiliente ; la promotion du dialogue social ; et le maintien d'une mise en œuvre efficace.

La feuille de route sera accompagnée de l'acte législatif sur des emplois de qualité, une proposition de loi à venir visant à faire progresser les droits des travailleurs tout en s'adaptant aux évolutions technologiques, économiques et sociétales. Cette proposition aura pour objectif d'actualiser les règles de l'UE qui protègent les travailleurs, tout en soutenant la productivité et la compétitivité.

La présidence irlandaise s'efforcera de souligner l'importance de soutenir et de protéger les emplois de qualité dans toute l'Union européenne.

Train de mesures sur la mobilité équitable de la main-d'œuvre

Le train de mesures sur la mobilité équitable de la main-d'œuvre, qui devrait être publié pendant la présidence irlandaise et qui est identifié comme une priorité dans la feuille de route « Une Europe, un marché », visera à promouvoir un marché du travail européen plus efficace grâce à une mobilité accrue des travailleurs et à la promotion de meilleurs droits des travailleurs et de conditions de concurrence équitables dans tous les États membres. La présidence irlandaise s'attachera à faire avancer le programme sur la mobilité équitable de la main-d'œuvre, en mettant l'accent sur la proposition visant à mettre en place un passeport européen de sécurité sociale numérique (ESSPASS) et à renforcer le mandat de l'Autorité européenne du travail (AET).

La poursuite du développement de l'initiative relative au passeport européen de sécurité sociale numérique (ESSPASS) permettra aux citoyens d'exercer plus facilement leurs droits en matière de sécurité sociale lorsqu'ils se trouvent dans un autre État membre.

Un autre élément important de ce train de mesures est lié au rôle de l'Autorité européenne du travail (ELA) pour soutenir la mise en œuvre et l'application effectives de conditions de travail équitables. Il pourra notamment s'agir d'examiner comment cette initiative peut renforcer le filet global de protection sociale dans l'ensemble de l'UE, en préservant les droits des travailleurs et en soutenant les bonnes pratiques en matière d'emploi.

Sécurité et santé au travail

La santé et la sécurité au travail constituent l'un des domaines dans lesquels l'UE a eu un impact réel, mais malgré ces progrès, les maladies professionnelles et les accidents du travail restent trop fréquents et entraînent des conséquences dévastatrices pour les travailleurs, les entreprises et les économies.

La présidence irlandaise continuera à faire progresser nos efforts collectifs pour améliorer notre approche en matière de santé et de sécurité au travail, en s'appuyant sur une vision de lieux de travail européens plus sûrs, plus sains et plus productifs. La présidence s'attachera à faciliter les discussions sur la manière dont tous les travailleurs sont protégés contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, en orientant les politiques, en sensibilisant le public et en mobilisant les acteurs clés.

Mise en œuvre et application

Le renforcement de la compétitivité de l'Europe afin de stimuler la prospérité et la résilience, d'ouvrir de nouveaux débouchés commerciaux et de favoriser l'innovation et la croissance dans toute l'UE passe par un engagement fort en faveur de la mise en œuvre, supervision et application effectives de la législation de l'UE.

La Commission européenne a proposé des mesures de simplification visant à alléger la charge réglementaire. Parallèlement, la coopération en matière de mesures de mise en œuvre devrait permettre d'atteindre de meilleurs résultats.

L'UE dispose d'un corpus complet de lois et de politiques régissant le travail, les droits sociaux et le marché du travail. Il est essentiel que la recherche de la compétitivité renforce la résilience socio-économique et s'appuie sur des conditions de concurrence équitables pour les entreprises, et que ces dernières améliorent les normes pour les citoyens dans toute l'Union.

Souvent, la demande de nouvelle législation ne résulte pas d'une lacune législative, mais du fait que les règles et réglementations existantes ne sont pas pleinement interprétées et appliquées. La présidence irlandaise s'efforcera de promouvoir un débat sur la manière de garantir que les programmes de mise en œuvre et d'application de l'UE soutiennent une protection réelle des droits consacrés par le droit de l'Union.

Stratégie européenne de lutte contre la pauvreté

La publication par la Commission de la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté, la première du genre au niveau de l'UE, vise à définir une approche globale pour prévenir et protéger contre la pauvreté, avec l'ambition d'éliminer la pauvreté au sein de l'UE d'ici 2050. La présidence irlandaise soutiendra les travaux visant à respecter nos engagements en matière de réduction du nombre de personnes exposées au risque de pauvreté et d'amélioration de l'inclusion sociale dans l'ensemble de l'UE. L'exclusion sociale touche plus particulièrement les personnes au chômage, les familles monoparentales,



les communautés de migrants et les minorités ethniques, ainsi que les personnes en situation de handicap. Faire avancer ce dossier et renforcer le pilier européen des droits sociaux constitue une priorité pour la présidence irlandaise.

Action en faveur des enfants grâce à la garantie pour l'enfance

Les investissements sociaux et les actions visant à lutter contre la pauvreté infantile ont des retombées économiques et sociales positives à long terme. La présidence irlandaise soutiendra le renforcement de la garantie européenne pour l'enfance et s'efforcera d'améliorer les conditions de vie et les perspectives d'avenir des enfants défavorisés, en mettant particulièrement l'accent sur le soutien aux parents.

Personnes en situation de handicap

Alors que nous célébrons le 20^e anniversaire de l'adoption de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, la concrétisation des droits des personnes en situation de handicap sera une priorité pour la présidence irlandaise. Nous mettrons l'accent sur la pleine participation à la vie sociale et économique des près de 100 millions de personnes en situation de handicap qui vivent dans l'UE.

Il est essentiel de lever les obstacles à l'emploi durable pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui peuvent toucher les personnes en situation de handicap. La présidence irlandaise s'attachera notamment à réduire l'écart

en matière d'emploi des personnes en situation de handicap, en identifiant les leviers politiques susceptibles de valoriser efficacement les compétences et les talents de ces personnes sur le lieu de travail, contribuant ainsi à une économie européenne plus inclusive et plus compétitive.

La présidence soutiendra la Commission dans la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en faveur des droits des personnes handicapées, récemment renforcée, en mettant notamment l'accent sur la promotion des technologies numériques et d'assistance comme un facteur clé d'inclusion, de liberté et de choix, et dans la concrétisation de nos engagements en faveur d'une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap d'ici 2030.

Exclusion en matière de logement et sans-abrisme

À la suite de la publication de la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté, la présidence irlandaise fera avancer la proposition de la Commission relative à une recommandation du Conseil sur la lutte contre l'exclusion en matière de logement dans l'ensemble de l'UE, définie comme l'incapacité des personnes à accéder à un logement décent et stable ou à le conserver. La recommandation se concentre en particulier sur les personnes les plus touchées par le sans-abrisme, à savoir les personnes vulnérables en situation de logement précaire, et vise à soutenir les mesures destinées à prévenir et à lutter contre le sans-abrisme.

Construction d'une Union de l'égalité

La présidence s'efforcera de défendre et de promouvoir les valeurs de l'Union en œuvrant à finaliser le cadre juridique de l'UE en matière d'égalité et en cherchant à obtenir l'accord du Conseil pour l'adoption de la directive relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement.

L'action de l'UE visant à renforcer l'égalité, l'égalité entre les femmes et les hommes, les droits et la non-discrimination est essentielle pour parvenir à une Europe juste, compétitive et prospère pour tous. Notre approche s'appuiera sur un engagement en faveur du modèle social et économique de l'UE, et la présidence irlandaise fera avancer les travaux visant à démontrer comment une Europe égalitaire peut permettre de réaliser plus efficacement les réformes économiques, la croissance et la compétitivité.

La présidence défendra les droits des personnes LGBTIQ+ et des communautés de Gens du voyage et de Roms par le biais d'échanges de connaissances sur l'égalité des droits et la sécurité des environnements. La présidence soutiendra également la mise en œuvre de la stratégie de l'UE pour l'égalité de traitement des personnes LGBTIQ+ pour la période 2026-2030 et du cadre stratégique de l'UE pour les Roms (2020-2030).

Égalité entre les femmes et les hommes

S'appuyant sur le soutien unanime des États membres à la feuille de route de l'UE pour les droits des femmes, la présidence irlandaise collaborera avec la Commission pour faire progresser la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de l'UE pour l'égalité de genre 2026-2030. Nous nous concentrerons sur les questions liées à l'économie des soins, à l'impact des changements technologiques sur le marché du travail européen et à la prise de décisions.

Des données fiables sur l'égalité constituent un outil essentiel pour garantir des politiques fondées sur des données factuelles et approfondir notre compréhension de la discrimination intersectionnelle. La présidence irlandaise soutiendra les efforts visant à améliorer la collecte, l'analyse et l'utilisation des données sur l'égalité, et s'attachera à appuyer l'élaboration par la Commission d'une recommandation sur les données relatives à l'égalité.

SANTÉ

La compétitivité, la sécurité et la durabilité de l'Europe sont intrinsèquement liées à la santé de nos citoyens, à la solidité de notre secteur des sciences du vivant et à la résilience de nos systèmes de santé. Alors que nous faisons face à des changements démographiques, à l'incertitude géopolitique et à une évolution technologique rapide, des systèmes de santé solides et un écosystème dynamique des sciences du vivant sont devenus des moteurs essentiels de la prospérité à long terme : ils favorisent une main-d'œuvre en meilleure santé et plus productive, réduisent les coûts futurs des soins de santé et favorisent l'innovation. Une population en bonne santé est le fondement d'une Europe cohésive et confiante, et l'engagement de l'UE en faveur de la santé et du bien-être de toute sa population reste l'un de nos atouts mondiaux déterminants.

La présidence irlandaise mettra l'accent sur l'importance réciproque de la santé et de la compétitivité. Nous promouvrons la santé et le bien-être de la population en tant que fondement essentiel de la sécurité et de la compétitivité européennes, et soulignerons comment l'innovation dans les systèmes de santé et les sciences de la vie est bénéfique aux citoyens européens. La présidence irlandaise fera avancer des réformes clés en matière de compétitivité par le biais de négociations sur le règlement européen sur les biotechnologies I et la directive associée, ainsi que par la simplification du règlement relatif aux dispositifs médicaux et du règlement relatif aux dispositifs médicaux

de diagnostic in vitro, tout en mettant l'accent sur l'avancement du paquet pharmaceutique. Nous donnerons aussi la priorité aux avancements dans la mise en œuvre de l'espace européen des données de santé, en favorisant l'utilisation sécurisée des données, l'interopérabilité et les cadres de confiance numérique qui soutiennent la recherche, l'innovation et le développement d'une IA sûre et efficace dans le domaine de la santé.

La prévention et l'équité en matière de santé sont essentielles à la santé et au bien-être des citoyens européens. La présidence s'efforcera d'accélérer la mise en œuvre du plan de l'UE pour la santé cardiovasculaire en encourageant les innovations en matière de prévention, de dépistage précoce et de soins intégrés, qui permettent de réduire les inégalités et d'améliorer les résultats dans l'ensemble des États membres. Une innovation proactive en matière de santé publique sera également cruciale pour la viabilité des finances publiques, ainsi que pour notre sécurité et notre compétitivité à long terme. Dans le cadre de notre engagement en faveur d'une innovation proactive dans le domaine des soins de santé, la présidence s'attachera à accorder une attention accrue à la santé des femmes et aux pathologies féminines, notamment l'endométriose, en reconnaissant leur impact sur la participation au marché du travail, le recours aux soins de santé et le bien-être à long terme.

Afin de rendre l'Europe plus forte et plus sûre, nous renforcerons la résilience de l'Union face aux menaces sanitaires en faisant progresser les mesures de préparation, en soutenant le règlement sur les médicaments critiques, et en renforçant la coordination concernant les menaces transfrontalières pour la sécurité sanitaire, notamment la résistance aux antimicrobiens, les cyberrisques pesant sur les infrastructures de santé, et les vulnérabilités en matière d'approvisionnement médical. L'Irlande soulignera l'importance et l'impact de l'approche de l'UE visant à intégrer la question de la santé mentale dans toutes ses politiques et examinera les moyens de renforcer l'architecture européenne de sécurité sanitaire en veillant à ce que le sujet de la santé mentale reste indissociable de la résilience, de la préparation aux crises et de la gestion des menaces sanitaires transfrontalières.

La présidence irlandaise s'attachera à renforcer la résilience de l'écosystème européen de la santé en favorisant le développement des capacités en matière de recherche et d'essais cliniques, ainsi qu'un environnement dans lequel l'innovation dans les sciences du vivant pourra se traduire plus efficacement par des avantages pour les patients et une activité économique à forte valeur ajoutée dans toute l'Union. Nous renforcerons le leadership de l'UE en matière de santé mondiale en soutenant les efforts visant à renforcer la diplomatie multilatérale dans le domaine de la santé. En promouvant l'innovation, la préparation, la transformation numérique et l'accès équitable aux soins, la présidence irlandaise veillera à ce que la santé et les sciences du vivant contribuent pleinement à la compétitivité, à la résilience et au bien-être de la population de notre Union. Une UE compétitive et résiliente profite aux systèmes de santé et aux citoyens dans toute l'Union.





I Conseil « Compétitivité »

L'Irlande assurera la présidence du Conseil de l'Union européenne à un moment décisif pour la compétitivité de l'UE. Grâce aux travaux du Conseil « Compétitivité », la présidence irlandaise permettra de réaliser des progrès décisifs sur bon nombre des initiatives phares définies dans la feuille de route « Une Europe, un marché », qui visent à redynamiser la compétitivité européenne, à soutenir nos industries et à renforcer notre sécurité et notre résilience économiques.

La présidence s'attachera à renforcer les fondements de la compétitivité de l'UE en faisant progresser davantage le marché unique, en améliorant l'efficacité de la réglementation, en accélérant l'innovation et la croissance des PME, et en veillant à ce que la compétitivité industrielle européenne soit durable, résiliente et alignée sur les objectifs sociaux et climatiques de l'UE.

L'accès à un logement abordable est un élément essentiel d'une économie européenne compétitive, et la présidence irlandaise s'efforcera de faire avancer les initiatives prévues dans le cadre du Plan européen pour des logements abordables, notamment la loi sur les logements abordables et la loi sur les services de construction.

L'optimisation de la contribution de la recherche et de l'innovation à la compétitivité, à la sécurité et à la prospérité de l'Europe constituera une priorité essentielle. Dans ce contexte, la présidence irlandaise s'efforcera de faire avancer les négociations sur le prochain

programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation « Horizon Europe » et sur la proposition de texte de loi européen sur l'innovation.

La Présidence irlandaise se concentrera sur le renforcement de la compétitivité du secteur spatial européen en tant que secteur stratégique de croissance.

MARCHÉ INTÉRIEUR ET INDUSTRIE

L'amélioration de la compétitivité et de la résilience économique européennes reste une priorité essentielle pour l'Union européenne, dans le prolongement des priorités définies dans les rapports Draghi et Letta. La feuille de route « Une Europe, un marché » trace une voie claire à suivre, assortie d'un calendrier ambitieux, et la présidence irlandaise relèvera ce défi. Cet objectif repose sur différents éléments, tels qu'une simplification réglementaire, une intégration plus profonde du Marché unique, l'amélioration des conditions

d'investissement, le développement des compétences et un renforcement de la cohérence politique à travers l'Union européenne.

Sous la Présidence irlandaise, le Conseil « Compétitivité » (Marché intérieur et industrie) fera avancer ce programme en mettant particulièrement l'accent sur le marché unique comme pierre angulaire de la prospérité européenne. Les actions se concentreront sur la mise en œuvre de la stratégie du marché unique, éliminant les « terrible ten », les dix obstacles terribles, et permettant ainsi la création d'un environnement au sein duquel les PME pourront se développer et évoluer, où les technologies émergentes pourront prospérer, et où les investissements publics et privés pourront collectivement soutenir la compétitivité.

La Présidence fera avancer des initiatives majeures visant à renforcer le marché intérieur et à en faire un lieu meilleur pour faire des affaires et travailler, notamment les négociations sur EU Inc. (le 28e régime), l'Industrial Accelerator Act (loi sur l'accélérateur industriel), la loi Chips Act 2.0 sur les puces 2.0 et la future loi sur les produits UE.

La Présidence irlandaise continuera de prioriser la suppression des obstacles au marché unique, la réduction des charges réglementaires, la facilitation du commerce et l'accélération de la transformation numérique, conformément à la feuille de route. Cette approche sera complétée par un soutien ciblé à l'innovation, aux PME et à la recherche avancée dans des domaines

clés tels que l'intelligence artificielle et les technologies vertes, pour garantir une croissance durable et inclusive dans tous les États membres.

La Présidence soutiendra le développement d'un « 28e régime » favorable à l'innovation, EU Inc., afin de permettre aux entreprises de fonctionner sans interruption à travers l'Union européenne. Cette initiative reflétera les principes fondamentaux de l'UE, à savoir : transparence, équité et état de droit, offrant ainsi aux entreprises les conditions stables nécessaires pour investir et se développer.

L'investissement dans des secteurs stratégiques et le renforcement de la résilience industrielle seront également prioritaires. Conformément aux recommandations du rapport Draghi sur l'accélération des investissements industriels, les initiatives législatives portant sur les semi-conducteurs, la biotechnologie et les industries énergivores constitueront un pilier central des travaux menés durant la Présidence. Parmi les actions phares figureront l'avancement de la stratégie industrielle de l'Union européenne, la réforme progressive des règles de passation des marchés publics, la promotion de normes élevées et de l'équité numérique, l'encouragement à la diversification pour réduire les dépendances et le soutien aux technologies émergentes. Ces mesures visent à positionner l'UE en tant qu'acteur économique résilient et tourné vers l'extérieur dans un climat international de plus en plus instable.

Le règlement relatif à l'accélération des capacités industrielles, le Industrial Accelerator Act, constituera une proposition phare visant à promouvoir le renouveau industriel au sein de l'UE. Il renforcera la compétitivité industrielle de l'UE, accélérera la décarbonisation et garantira la sécurité des chaînes d'approvisionnement dans les secteurs stratégiques. Ce règlement sera un dossier prioritaire pour la présidence irlandaise, et nous nous emploierons à atteindre l'objectif fixé par le Conseil européen, qui a appelé les colégislateurs à adopter ce règlement d'ici la fin de l'année.

Ce travail soutient également les objectifs du pilier « promouvoir » de la Stratégie de sécurité économique de l'Union européenne, tout en préservant l'ouverture de cette dernière et son engagement en faveur d'un système de commerce international fondé sur des règles.

La Présidence irlandaise intégrera compétitivité, durabilité et inclusion, favorisant ainsi le développement des compétences et l'apprentissage tout au long de la vie afin de soutenir les transitions écologiques et numériques. Nous nous attacherons à faire avancer les principes de l'économie circulaire et de la décarbonation industrielle, en alignant compétitivité, objectifs de développement régional et objectifs climatiques et en renforçant notre résilience, tout en maintenant un cadre réglementaire prévisible, cohérent et fondé sur des valeurs.

À la suite de la publication par la Commission du document intitulé « Communication – A Simpler, Clearer and Better Enforced EU Rulebook » (Un corpus réglementaire de l'UE plus simple, plus clair et mieux appliqué), la Présidence favorisera la simplification réglementaire et une meilleure application des lois. Cette démarche inclut une révision de la législation existante afin de limiter toute complexité inutile, d'éviter la surréglementation et de garantir que la loi européenne profite aux citoyens et aux entreprises.

La Présidence irlandaise soutiendra la poursuite des efforts déployés concernant le cadre de propriété intellectuelle européen, reconnaissant son importance pour l'innovation et la croissance économique. Les travaux porteront sur l'avancement des dossiers législatifs prioritaires, la promotion d'un consensus entre les États membres, la révision de la directive sur le droit d'auteur au sein du marché unique numérique afin de garantir qu'elle reste adaptée à l'ère numérique, et la coordination de l'engagement de l'UE auprès de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

La Présidence irlandaise a pour objectif de renforcer la dimension européenne de la politique du logement à travers les futures lois sur le logement abordable (Affordable Housing Act) et sur les services de construction (Construction Services Act).

Le Construction Services Act est une initiative clé dans le cadre de la Stratégie du marché unique ; elle vise à moderniser le cadre réglementaire pour les services de construction et d'installation, à accroître la productivité et à faciliter la prestation de services transfrontaliers, en particulier pour les PME des régions frontalières.

L'Affordable Housing Act a, quant à lui, vertu à soutenir les pouvoirs publics dans l'identification des zones de tension en matière de logement, à prendre des mesures pour protéger l'accessibilité du logement dans ces zones, y compris en ce qui concerne les locations à court terme. La recherche d'une solution à la crise du logement dans les zones sous tension en matière d'habitation exige également des mesures visant à augmenter l'offre de logements dans divers domaines du ressort des États membres, tels que les nouveaux projets d'aménagement, l'amélioration de la gestion des biens vacants, le développement du logement social et la simplification de la planification et de l'octroi des permis.

La coopération transorganisationnelle sera encouragée au niveau d'initiatives horizontales telles que le processus de simplification omnibus, le Fonds européen pour la compétitivité, les transitions écologique et numérique, ainsi qu'une meilleure réglementation.

RECHERCHE ET INNOVATION

Comme le soulignent les rapports de Draghi et Letta, le système européen de recherche et d'innovation est l'un de ses meilleurs atouts. La recherche et l'innovation sous-tendent la productivité, la compétitivité et le progrès social, environnemental et culturel au sens large. Horizon Europe a démontré son utilité pour faire face aux difficultés stratégiques. La Présidence irlandaise coïncide avec une phase cruciale de la politique de recherche et d'innovation ainsi que du cycle budgétaire de l'UE.

En faisant progresser les négociations sur le prochain programme-cadre pour la recherche et l'innovation de l'Union européenne (FP10), ou programme Horizon Europe, la Présidence irlandaise poursuivra les travaux des précédentes présidences et fera en sorte que la recherche et l'innovation restent au cœur de l'élaboration des politiques européennes, pour une Europe compétitive, sûre et prospère.

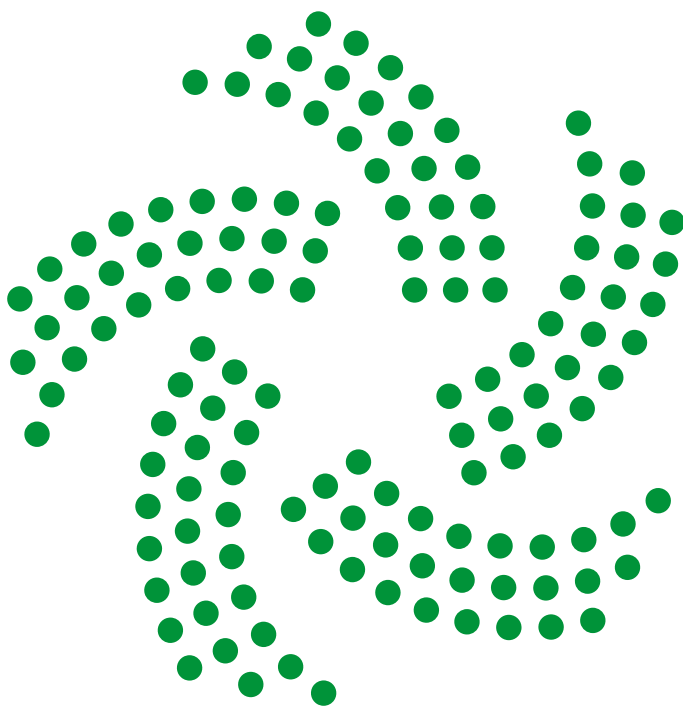
L'amélioration de la performance globale de l'Europe en matière d'innovation sera également une priorité. Pour cela, la Présidence cherchera à faire avancer les négociations sur le projet de la loi relatif à l'innovation en Europe (European Innovation Act). Parallèlement, la Présidence irlandaise entamera des discussions sur une future loi relative à l'Espace de Recherche Européen (ERE), en soutenant le développement d'un ERE entièrement fonctionnel, qui optimise l'impact de la recherche et se veut attrayant pour les talents internationaux.



ESPACE

La Présidence irlandaise se concentrera sur le renforcement de la compétitivité du secteur spatial européen. Elle exploitera, pour cela, le potentiel d'un marché unique en matière d'espace, porteur d'innovation, qui soutient la croissance des PME et l'évolutivité des entreprises spatiales. La Présidence veillera à ce que les conditions soient remplies pour que le Programme spatial de l'Union Européenne puisse poursuivre son évolution, en faisant progresser le règlement de l'Agence des services spatiaux de l'UE en parallèle avec les articles pertinents du Fonds de compétitivité européen, afin de soutenir la mise en œuvre efficace de l'ambitieux programme spatial européen. La Présidence œuvrera à l'évolution de la loi relative à l'espace européen (UE Space Act) afin de favoriser la précieuse contribution du secteur spatial européen aux priorités stratégiques plus larges de l'UE, et contribuera à maintenir des opérations spatiales sûres, sécurisées et durables dans un contexte d'activité spatiale en rapide augmentation.

Ces efforts viseront à renforcer l'autonomie stratégique ouverte de l'Europe, à renforcer la sécurité, la résilience et le leadership international de l'UE dans ce secteur stratégiquement vital.



Conseil « Transports, télécommunications et énergie »

La Présidence irlandaise soutiendra, par le biais des travaux du Conseil « Transports, télécommunications et énergie » (TTE, Transport, Telecommunications and Energy Council), les efforts visant à construire une Europe plus connectée, résiliente et compétitive, conformément à la feuille de route « Une Europe, un marché ». Nous soutiendrons le développement du réseau de transports européen en tant que moteur clé de la compétitivité, œuvrerons pour la décarbonation et une transition juste dans le secteur des transports, et veillerons à ce qu'un réseau de transport sûr, sécurisé et résilient puisse répondre aux besoins des Européens.

Nous ferons avancer les travaux sur la connectivité et les réseaux numériques, et nous nous attacherons à renforcer la cybersécurité et la cyber-résilience, ainsi que les investissements dans la connectivité des télécommunications sous-marines et la sécurité et la résilience des câbles sous-marins. Nous chercherons à renforcer le leadership de l'UE dans les domaines du cloud computing et de l'intelligence artificielle, et nous poursuivrons les travaux sur la simplification numérique, contribuant ainsi à la compétitivité de l'Union.

Nous ferons avancer le programme énergétique de l'Union européenne en vue de bâtir une véritable sécurité énergétique, en soutenant le déploiement des énergies renouvelables et propres locales, et en mettant en place des réseaux électriques robustes. La présidence irlandaise tiendra compte des facteurs géopolitiques actuels et de leurs implications pour l'accessibilité financière et la sécurité de l'énergie. Nous soutiendrons le développement d'un système énergétique plus électrifié, plus résilient et plus efficace, capable de faire baisser les prix pour les citoyens partout en Europe.

TRANSPORTS

Les transports en tant que vecteurs de compétitivité

Dans un contexte de concurrence internationale intense, le réseau de transports européen est essentiel pour renforcer la compétitivité de l'UE. Pour optimiser la contribution du secteur des transports à la compétitivité, la Présidence irlandaise est prête à faire avancer les négociations sur le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (Connecting Europe Facility, CEF) dans le cadre plus vaste des négociations du Cadre financier pluriannuel pour 2028-2034.

L'investissement du CEF est essentiel pour achever le Réseau de transports transeuropéen (TEN-T), qui inclut les infrastructures ferroviaires, maritimes et fluviales et qui permet la libre circulation des personnes et des marchandises à travers l'UE.

La Présidence irlandaise mettra l'accent sur l'aspect crucial de la contribution du secteur maritime à la croissance économique et à la compétitivité de l'UE. Dans le prolongement de la stratégie industrielle maritime de l'UE et de la stratégie portuaire de l'UE, la Présidence irlandaise reconnaîtra le rôle clé des ports dans la sécurité énergétique et continuera à soutenir la modernisation de la formation pour répondre aux besoins critiques en compétences du secteur maritime.

L'aviation est un autre vecteur stratégique de la compétitivité de l'UE. Le développement du marché européen de l'aviation a élargi la connectivité, soutenu l'activité économique et offert des avantages majeurs aux entreprises comme aux citoyens. Pendant la Présidence irlandaise, nous entamerons des négociations sur la révision du Règlement sur les services aériens, et aborderons des questions clés telles que les licences des compagnies aériennes, la transparence des prix et l'accès au marché. En parallèle, nous soutiendrons également les discussions autour d'une nouvelle stratégie aéronautique européenne afin de garantir la compétitivité de ce secteur vital.

La Présidence irlandaise fera avancer le programme de simplification de l'UE en ce qui concerne les transports, y compris les éléments clés du Paquet automobile européen (Automotive Package), grâce à une simplification réglementaire qui soutient la compétitivité dans l'ensemble de l'écosystème des transports. Conformément aux engagements pris dans la feuille de route « Une Europe, un marché », nous nous efforcerons de parvenir à un accord avec le Parlement européen sur le train de mesures omnibus pour la simplification du secteur automobile d'ici la fin de l'année 2026.

Décarbonation et réalisation d'une transition juste

La mise en œuvre d'une transition juste et écologique est essentielle pour atteindre les objectifs de décarbonation de l'UE. Les opportunités économiques offertes par la transition écologique contribueront à assurer la compétitivité à long terme de l'UE.

Pour les transports, la Présidence irlandaise donnera la priorité à l'avancement des discussions sur les véhicules d'entreprise propres. Parallèlement aux propositions relatives aux normes d'émissions de CO₂ pour les voitures et fourgonnettes et à la révision du système d'échange d'émissions pour l'aviation et les transports maritimes, qui seront portées par le Conseil de l'Environnement, ce travail sera crucial pour maintenir le leadership mondial de l'UE dans ce domaine.

De même, la Présidence irlandaise fera la promotion de la position de l'UE et soutiendra les efforts de sensibilisation auprès de partenaires de pays tiers à l'Organisation maritime internationale (OMI) en vue de l'adoption positive et de la mise en œuvre du Cadre de la neutralité carbone de l'OMI.

Œuvrer pour les citoyens

La réponse aux besoins des citoyens constituera une priorité majeure dans le domaine des transports sous la Présidence irlandaise, avec un fort accent sur les droits des passagers et la numérisation. Garantir une approche équilibrée et cohérente des droits des passagers dans tous les modes

de transport est essentiel pour maintenir un système de transport équitable, fiable et centré sur le consommateur.

Le renforcement des droits transfrontaliers des passagers est particulièrement important pour assurer une mobilité sans faille dans toute l'UE. La Présidence irlandaise accordera de l'importance aux réglementations clés, notamment celles relatives aux droits des passagers ferroviaires et aux droits des passagers multimodaux.

Pour simplifier les déplacements à travers l'Union européenne, la Présidence irlandaise continuera à travailler sur la proposition de réglementation relative à la billetterie ferroviaire pour le secteur ferroviaire ainsi qu'une proposition de réglementation relative à la réservation multimodale numérique multimodale.

Un réseau de transport sûr, sécurisé et résilient

La sécurité doit toujours rester une priorité absolue pour le transport au sein de l'UE. Dans ce cadre, la Présidence irlandaise visera un accord lors des négociations interinstitutionnelles sur le Pack Contrôle technique (Roadworthiness Package), qui comprend les directives sur l'inspection technique périodique, l'inspection routière et l'immatriculation des véhicules.

Reconnaissant la nécessité de maintenir efficacement des niveaux élevés de sécurité et de poursuivre la coopération dans le secteur ferroviaire, la Présidence irlandaise introduira et fera progresser les révisions



proposées du règlement de l'Agence européenne des chemins de fer (ERA, Agency for Railways) et de la directive sur la certification des conducteurs de train.

Reconnaissant que la technologie ait un potentiel significatif pour améliorer la sécurité des transports, en particulier sur nos routes, la Présidence mettra en avant le rôle des outils numériques, des systèmes automatisés et des technologies émergentes, y compris les véhicules connectés et autonomes. Ce faisant, la Présidence irlandaise favorisera des innovations qui renforcent la sécurité de nos citoyens tout en veillant à ce que l'UE reste à la pointe de l'innovation dans les transports.

La sécurité est devenue un domaine d'intérêt renouvelé pour l'UE. Conformément à cet objectif, la Présidence irlandaise soutiendra les progrès sur le Règlement sur la mobilité militaire, qui vise à faciliter la circulation rapide du personnel et du matériel militaires en cas de crise.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Dans le domaine des télécommunications, la Présidence irlandaise s'efforcera de faire avancer des textes de compromis partiels et à soumettre un rapport d'avancement ambitieux concernant le Digital Networks Act (loi sur les réseaux numériques). Le Digital Networks Act propose une révision et une réforme significatives du cadre réglementaire européen des télécommunications. Son objectif principal : créer un marché unique pour la connectivité et améliorer la compétitivité grâce à une simplification accrue et à plus grande

certitude quant aux investissements. La Présidence irlandaise prévoit de faire avancer les négociations en trilogue sur la proposition de portefeuille commercial européen avec le Parlement européen, une fois que le Conseil aura adopté une orientation générale, en vue de parvenir à un accord sur cette proposition, conformément à la feuille de route « Une Europe, un marché ». Nous plaiderons également pour une augmentation des investissements dans les infrastructures de télécommunications sous-marines et soutiendrons avec ferveur la mise en œuvre d'actions au niveau national et de l'UE qui amélioreront la sécurité et la résilience des câbles sous-marins.

La présidence irlandaise s'efforcera également de présenter un rapport d'étape sur l'acte législatif de l'Union sur le développement de l'informatique en nuage et de l'IA, un élément central de l'ambition de l'UE de renforcer les capacités européennes en matière d'infrastructures de cloud computing et d'IA. Cette proposition constitue un pilier essentiel de l'approche de l'UE en matière de souveraineté numérique, car elle renforce la capacité de l'Europe à développer et à déployer l'IA à grande échelle tout en réduisant les dépendances dans des domaines critiques.

La présidence irlandaise fera également avancer les négociations sur la décision relative aux services mobiles par satellite afin de parvenir à une orientation générale sur cette question d'ici la fin de notre présidence.

Sur le plan international, la Présidence irlandaise coordonnera les positions de l'UE lors de réunions de divers forums internationaux, y compris la réunion plénipotentiaire de l'International Telecommunications Union.

La révision de la loi sur la cybersécurité (CSA, Cybersecurity Act) sera déterminante pour garantir que le mandat de l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA) reflète fidèlement les tâches qui lui sont confiées par le cadre législatif de la cybersécurité. Il sera également essentiel pour affiner le cadre de certification en cybersécurité de l'UE afin d'assurer la viabilité. Cela aura également des retombées positives sur le marché unique, en favorisant une plus grande harmonisation, et contribuera à des niveaux plus élevés de cybersécurité et de résilience cybernétique.

La Présidence irlandaise tiendra également des discussions sur des sujets plus larges liés à la CSA, notamment comment relever les défis liés à la sécurité de la chaîne d'approvisionnement TIC, y compris les facteurs de risque non techniques. Cela sera fait en accord avec les principales priorités de l'Union, telles que définies dans la Stratégie européenne de sécurité intérieure (ProtectUE), qui souligne l'importance de la résilience des chaînes d'approvisionnement et se reflète dans les dispositions relatives à la sécurité des TIC dans la directive NIS2, la directive sur la résilience des entités critiques (CER), et la loi sur la résilience cybernétique (CRA), ainsi que la CSA. Elle s'appuiera également sur les travaux menés sur la question des évaluations

coordonnées des risques dans les secteurs des télécommunications et de l'électricité, les réseaux 5G ainsi que sur l'évaluation des risques récemment adoptée concernant les véhicules connectés et automatisés.

L'omnibus sur la simplification numérique a lancé des efforts visant à réduire la complexité réglementaire, à renforcer la cohérence de l'acquis communautaire en matière de données et du cadre législatif numérique et à soutenir l'innovation et la compétitivité dans le marché unique de l'UE. Cela s'est étendu à la cybersécurité grâce à des initiatives visant à simplifier et harmoniser le signalement des incidents via un point d'entrée unique, ce qui aidera à alléger la charge administrative pesant sur les entreprises. Conformément aux engagements pris dans la feuille de route « Une Europe, un marché », nous nous efforcerons de parvenir à un accord avec le Parlement européen sur le train de mesures omnibus sur le numérique d'ici la fin de l'année 2026. Les efforts de simplification dans le domaine de la cybersécurité se poursuivront également à travers la révision du CSA.

L'établissement du plan d'action en matière de cybersécurité et les exercices qui ont suivi ont apporté une plus grande clarté sur les rôles et responsabilités des entités à tous les niveaux de l'écosystème cybernétique de l'UE. La Présidence continuera de s'impliquer activement dans les exercices en cours tels que Cyber Europe afin que de nouveaux enseignements et de nouvelles perspectives soient recueillis et partagés. Ces mesures peuvent conduire à des améliorations concrètes pour renforcer la

préparation collective, la résilience et les capacités de réponse coordonnée entre les États membres et les institutions, en plus de garantir que le plan d'action en matière de sécurité, le Cyber Blueprint, fonctionne efficacement en lien avec l'approche plus large de réponse aux crises de l'UE, ainsi qu'avec d'autres instruments de l'UE tels que la boîte à outils cyber-diplomatique, la Cyber Diplomacy Toolbox. La Présidence note également l'intérêt à impliquer étroitement le niveau politique dans les exercices en cours et elle réfléchira aux différentes façons d'y parvenir.

La Présidence irlandaise devrait également voir le début des négociations sur une réforme globale des services postaux via une nouvelle loi sur la livraison au sein de l'Europe, l'EU Delivery Act. Le règlement proposé vise à garantir des livraisons abordables et accessibles à travers l'Union européenne, une concurrence loyale et une protection renforcée des consommateurs.

La Présidence irlandaise plaidera pour la diplomatie numérique dans les contextes multilatéraux et bilatéraux, notamment en soutenant la mise en œuvre de la Stratégie numérique internationale. Nous nous attacherons à promouvoir des partenariats et la coopération en vue de la poursuite des objectifs numériques de l'UE, et à défendre une approche sécurisée, inclusive et fondée sur les droits au sein de l'environnement numérique international.

ÉNERGIE

Deux fois au cours de ces dernières années, les marchés énergétiques européens se sont montrés directement dépendants de l'action de forces extérieures et par deux fois les citoyens européens en ont souffert. Ce n'est qu'à travers un déploiement indéfectible d'énergies renouvelables et propres indigènes, soutenues par des réseaux solides et une ambition commune d'électrifier nos sociétés, que les pays, les entreprises et les habitants de l'UE sortiront enfin de ce cercle vicieux et pourront instaurer une véritable sécurité énergétique.

Conformément au rapport Draghi, à AccelerateEU et au Plan d'action sur l'électrification, et à la feuille de route « Un marché, une Europe », la Présidence irlandaise fera avancer le programme énergétique de l'UE afin de mettre en œuvre le Paquet Réseau européen et de faire avancer la proposition sur la taxation de l'énergie, les redevances de réseau et le cadre de sécurité énergétique. L'électrification est essentielle pour relever le défi crucial de la diversification afin de réduire notre dépendance aux combustibles fossiles et d'atteindre l'objectif de neutralité carbone pour 2050. La Présidence irlandaise répondra aux conflits géopolitiques en cours et à leurs impacts sur l'accessibilité et la sécurité de l'énergie. La Présidence restera donc flexible et adaptable dans un contexte géopolitique en mutation.

Ces initiatives permettront de parvenir à un système énergétique plus électrifié, plus résilient et plus efficace, capable de faire baisser les prix pour les citoyens. La Présidence irlandaise est prête à diriger la mise en œuvre de ces nouvelles mesures.

Systèmes énergétiques durables, abordables et sécurisés

La Présidence irlandaise mettra l'accent sur la nécessité d'une électrification accélérée et d'un déploiement d'énergies renouvelables et propres, afin de fournir une énergie décarbonée et abordable aux citoyens. L'électrification accrue et la disponibilité d'énergies indigènes renouvelables et propres réduisent l'exposition aux marchés volatils des combustibles fossiles et renforcent l'autonomie stratégique de l'Europe.

Cette transition doit être rendue possible par une infrastructure moderne et flexible. Le Paquet Réseaux européen, qui comprend la directive révisée TEN-E sur la réglementation et les autorisations, joue un rôle central à cet égard. Il libérera les immenses ressources d'énergie renouvelable, à la fois terrestre et offshore, prêtes à être déployées à travers le continent. La modernisation et la mise à niveau des réseaux électriques de l'UE, ainsi que la rationalisation des permis d'exploitation de réseaux seront essentielles pour atteindre les objectifs énoncés dans le rapport Draghi. La Présidence irlandaise fait écho à l'appel du Conseil Européen aux colégislateurs pour qu'ils acceptent et adoptent le Paquet Réseaux européen en 2026, notamment l'ambitieux calendrier fixé

pour la conclusion du Paquet Réseaux décrit dans la Feuille de route « Une Europe, un marché ».

En vue d'optimiser les réseaux dont nous disposons et le nouveau réseau que nous prévoyons de construire, la Présidence irlandaise donnera également la priorité à la proposition de redevances et de taxation sur les réseaux. Cela permettra également de mettre à jour le régime tarifaire du réseau afin d'encourager une utilisation flexible et efficace de l'énergie et offrira aux États membres la flexibilité nécessaire pour réduire les taxes sur l'électricité, s'ils le souhaitent, afin de combler le « Spark Gap » (la différence de coût entre une unité d'énergie provenant des combustibles fossiles et une unité d'énergie provenant de l'électricité).

La résistance aux attaques extérieures et aux effets croissants du changement climatique est désormais une exigence essentielle du système énergétique européen. Par conséquent, l'évolution du Cadre de sécurité énergétique sera une priorité fondamentale pour la Présidence irlandaise. Après la crise énergétique de 2021-2023, et à la lumière de la pression géopolitique persistante sur les approvisionnements énergétiques en 2026, notre législation sur la sécurité du gaz et de l'électricité sera mise à jour pour refléter les nouvelles difficultés et les besoins actuels. La Présidence irlandaise veillera à ce que la protection et la résilience des infrastructures énergétiques, y compris les câbles sous-marins, restent une priorité.



En particulier, la guerre offensive menée par la Russie contre l'Ukraine et la campagne d'activités hybrides du pays contre l'Europe ont souligné la nécessité d'une préparation et d'une résilience accrues. La Présidence irlandaise poursuivra les travaux sur la feuille de route RePowerEU visant à éliminer progressivement les dernières importations d'énergie russe sur le marché européen.

La Présidence irlandaise poursuivra les négociations sur les initiatives énergétiques de l'UE lancées au titre du CFP, garantissant ainsi des ressources suffisantes pour les priorités climatiques et énergétiques. Dans ce contexte, le CEF jouera également un rôle crucial dans le financement des infrastructures énergétiques transfrontalières, y compris les interconnecteurs, les réseaux offshore et les réseaux hydrogène qui renforcent la compétitivité, la sécurité de l'approvisionnement et l'intégration du marché.

La présidence irlandaise s'attachera à faire avancer deux propositions législatives visant à renforcer la sûreté nucléaire et le démantèlement des centrales nucléaires. L'instrument de coopération en matière de sûreté nucléaire et de déclasséement permettra d'améliorer la sûreté nucléaire en Europe et dans les pays tiers, tandis que le règlement relatif au déclasséement d'Ignalina contribuera à la mise en œuvre d'un programme de démantèlement de la centrale nucléaire d'Ignalina, en mettant particulièrement l'accent sur la gestion des défis liés à la sûreté radiologique.

La présidence fera également avancer les travaux sur le prochain train de mesures omnibus sur la simplification des produits énergétiques, qui visera à simplifier les règles de l'UE en matière d'efficacité énergétique d'un large éventail de produits dans différents textes législatifs de l'UE.

Une énergie durable, sécurisée et abordable est une nécessité stratégique pour l'Europe. La durabilité, la sécurité et l'accessibilité énergétiques sont à la base de la société, constituent un levier de compétitivité économique et permettront d'atteindre les objectifs climatiques de l'UE. Pour atteindre nos objectifs climatiques en 2030, nous devons changer radicalement notre manière de produire et d'utiliser l'énergie tout en veillant à ce que les systèmes énergétiques restent résilients, abordables et favorables à la croissance économique.



Conseil « Agriculture et pêche »

L'agriculture et la pêche jouent un rôle central pour assurer la sécurité alimentaire de l'Europe, garantir la compétitivité économique et soutenir les communautés rurales et côtières, tout en contribuant aux objectifs climatiques et environnementaux de l'UE.

Le Conseil « Agriculture et pêche » se donnera pour mission de soutenir les familles d'agriculteurs et de pêcheurs, de protéger leurs revenus, de renforcer la compétitivité, de soutenir les communautés rurales et côtières et de trouver le juste équilibre entre les piliers économique, social et environnemental du développement durable.

La Présidence irlandaise accordera une attention particulière aux questions de sécurité alimentaire, de compétitivité, de simplification, de durabilité et de renouvellement des générations.

Un cadre commun pour une agriculture compétitive et durable

Le travail sur le cadre futur de la politique agricole commune (PAC) constituera un axe central de la Présidence irlandaise.

Le Conseil se concentrera sur la nécessité d'une PAC commune, stable et équitable. La future PAC doit être réalisable en pratique

et plus simple à gérer pour les agriculteurs et autres bénéficiaires de la PAC, réduisant ainsi les charges administratives inutiles et soutenant une mise en œuvre efficace sur le terrain grâce à des approches locales collaboratives qui soutiennent les communautés rurales.

Les discussions porteront sur la manière dont la future PAC pourra équilibrer la durabilité économique, sociale et environnementale. Cela inclura des échanges pour garantir que la PAC continue de soutenir la sécurité alimentaire en Europe, assure la durabilité économique et sociale de nos communautés agricoles et rurales, facilite le renouvellement des générations et permet la réalisation de nos objectifs climatiques et environnementaux.

Une certaine flexibilité dans un cadre commun sera essentielle afin que les États membres puissent en prendre en compte les réalités régionales et les besoins sectoriels.



La présidence irlandaise fera également avancer les travaux relatifs au programme de simplification de l'UE, notamment les efforts visant à simplifier les règles applicables aux producteurs agroalimentaires, aux opérateurs et aux autorités nationales. Conformément aux engagements pris dans la feuille de route « Une Europe, un marché », nous nous efforcerons de parvenir à un accord avec le Parlement européen sur le train de mesures omnibus sur la simplification en matière de sécurité des aliments destinés à l'alimentation humaine et animale d'ici la fin de l'année 2026.

Le rôle de l'élevage dans l'agriculture en Europe

L'élevage reste un élément central de l'agriculture en Europe ; nos communautés rurales jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire, la gestion des terres et la vitalité des zones rurales.

La Présidence irlandaise examinera les questions relatives à la production animale, en tenant compte de la diversité des systèmes de production et des conditions régionales à travers l'UE.

Les discussions du Conseil examineront la façon dont l'élevage peut contribuer aux objectifs économiques et sociaux, tout en répondant aux questions environnementales et climatiques.

Le bien-être animal dans les systèmes d'élevage restera au centre de ces discussions, reflétant les attentes sociétales et la nécessité de maintenir un haut

niveau de qualité dans l'ensemble de l'UE. La Présidence irlandaise insistera sur la nécessité que les règles de bien-être animal reposent résolument sur des connaissances scientifiques et techniques, tout en s'appuyant sur les expériences et les bonnes pratiques des États membres.

Stabilité des marchés agricoles et commerce dans un contexte mondial en mutation

Des marchés agricoles bien fonctionnels et des relations commerciales équilibrées sont essentiels à la résilience et à la durabilité du secteur agroalimentaire européen.

La situation du marché et les questions liées au commerce continueront d'être régulièrement examinées par le Conseil « Agriculture et pêche » durant la Présidence irlandaise.

En ce qui concerne les marchés, les discussions porteront sur l'évolution des prix, les coûts des intrants et les pressions affectant les secteurs sensibles. Dans ce contexte, la présidence irlandaise poursuivra les discussions sur le plan d'action relatif aux engrais.

En ce qui concerne les questions commerciales, les discussions mettront en avant l'importance de relations commerciales ouvertes et fondées sur des règles, tout en soulignant la nécessité d'assurer un terrain de jeu équitable pour les agriculteurs européens grâce à une surveillance étroite des marchés et à l'utilisation appropriée de mesures de surveillance et de protection en cas de risque de perturbation du marché.

La Présidence irlandaise s'attachera à faire évoluer la proposition et la feuille de route de la Commission visant à modifier le cadre de production biologique et d'étiquetage, en mettant l'accent sur la clarté réglementaire, la sécurité juridique et la viabilité des exploitants, notamment en ce qui concerne la certification et le commerce avec les pays tiers.

Soutien au renouvellement des générations et à la participation à l'agriculture et à la pêche

Il est essentiel, pour la durabilité et la compétitivité à long terme des secteurs de l'agriculture et de la pêche européens, d'assurer le renouvellement des générations. La Présidence irlandaise examinera comment les cadres politiques et les mesures peuvent encourager les nouveaux venus et faciliter la succession dans les milieux agricoles et de la pêche à travers l'Europe. Une attention particulière sera portée au rôle des femmes dans l'agriculture et la pêche, lors de l'Année internationale des agricultrices, notamment sur la nécessité d'améliorer la visibilité, la participation et les opportunités pour les femmes dans les communautés rurales et côtières, en reconnaissant leur contribution au tissu économique et social de l'Europe.

Innovation, création de valeur et bioéconomie

La Présidence irlandaise se concentrera sur la bioéconomie, reflétant son potentiel à soutenir la diversification, à apporter de la valeur à la production primaire et à contribuer à la durabilité climatique et environnementale.

Les échanges porteront sur la manière dont l'innovation, les connaissances et les nouvelles technologies peuvent soutenir le développement durable des secteurs agroalimentaire et des produits de la mer, améliorer la protection de la santé des plantes, renforcer la compétitivité et créer de nouvelles opportunités économiques pour les communautés rurales et côtières, tout en optimisant nos ressources biologiques.

Un avenir durable et résilient pour la pêche et l'aquaculture

La Présidence irlandaise œuvrera à la conclusion rapide des négociations sur les opportunités de pêche. La plupart des stocks de poissons européens dans l'Atlantique Nord-Est sont désormais partagés avec d'autres États côtiers. La Présidence irlandaise cherchera à coordonner les positions des États membres dans ces négociations, afin de garantir une gestion durable des stocks partagés et un terrain de pêche équitable pour les flottes européennes.



L'obtention d'un accord concernant les opportunités de pêche en mer Baltique, en mer Atlantique et en mer du Nord, ainsi qu'en Méditerranée et en mer Noire, clarifiera la situation pour les flottes de l'UE en 2027.

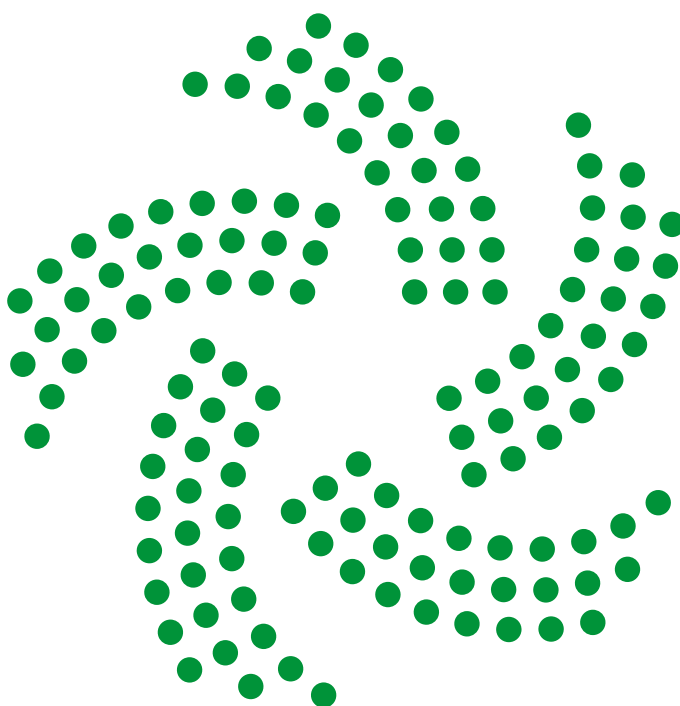
Suite à la publication de l'Évaluation par la Commission du Règlement sur la politique de pêche commune, la Présidence irlandaise réfléchira aux résultats de l'évaluation et aux prochaines étapes. Au cœur de ce travail figurera une réflexion quant à la manière dont l'UE pourra développer durablement les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, et veiller à ce que le rôle important de ces secteurs soit correctement reflété dans les décisions prises au niveau européen, y compris dans la Vision 2040 pour la pêche et l'aquaculture.

Le potentiel concurrentiel et les opportunités économiques pour les pêcheurs et les producteurs aquacoles européens dépendent de la propreté et de la résilience des océans et du bon état de santé des mers. À ce titre, la Présidence irlandaise s'engagera de manière proactive dans les discussions autour du Pacte européen pour l'Océan, afin de garantir que l'approche unifiée de l'UE en matière de gouvernance océanique continue de favoriser la compétitivité dans le secteur des produits de la mer.

Pour étayer tout ce travail, l'accent sera mis sur le soutien à la durabilité, à la compétitivité et à la résilience à long terme du secteur européen des produits de la mer.

Développement rural

La politique de développement rural de l'UE met aussi fortement l'accent sur un développement harmonieux et de plus grande envergure des zones rurales. Cela reflète le fait que la production économique des zones rurales est nettement inférieure à la moyenne européenne et ce, alors qu'elles représentent environ 20 % de la population européenne. Conformément aux objectifs du Plan d'action rurale de l'UE, notamment en ce qui concerne l'accès à des emplois de qualité, la mise en place de meilleures infrastructures, le développement de compétences et la diversification des activités économiques, la Présidence irlandaise mettra en avant l'importance d'un engagement politique continu et d'un soutien financier aux communautés rurales et au développement rural à travers l'UE.



Conseil Environnement

Sous la Présidence irlandaise, le Conseil de l'Environnement œuvrera à mobiliser la société tout entière pour créer une économie durable, neutre en carbone et économe en ressources.

La Présidence irlandaise s'engage à mettre en œuvre l'ambitieux programme de l'UE visant à lutter contre le changement climatique et à adopter une économie sans impact sur le climat d'ici 2050.

La Présidence irlandaise s'efforcera de développer et de mettre en œuvre des politiques et mesures qui stimulent le progrès économique et social, tout en améliorant et en sécurisant notre environnement naturel pour l'avenir grâce à une intégration politique accrue afin de renforcer la résilience en matière de biodiversité, de climat et d'eau. Grâce à des initiatives telles que le train de mesures omnibus sur la simplification environnementale, nous souhaitons contribuer à alléger la charge administrative pesant sur les entreprises, tout en préservant les objectifs ambitieux de l'Union européenne en matière de protection de l'environnement et de la santé humaine.

Cela impliquera la promotion d'initiatives de sensibilisation environnementale, le soutien à une transition juste et des comportements écologiquement durables, le renforcement de la résilience de l'eau, l'inversion de la perte de biodiversité et la progression vers

un environnement sans pollution, comme prévu dans le Plan d'action européen Zéro Pollution.

Pour y parvenir, nous assurerons un leadership européen cohérent, basé sur la science et axé sur les solutions. Cela nécessite le maintien d'un mécanisme de prise de décision multilatérale fondée sur des règles, pour faire face aux crises interconnectées du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution, et pour assurer une gestion et une protection durables et équitables des ressources marines et d'eau douce partagées.

Accélérer l'action pour une Europe neutre sur le plan climatique et résiliente

L'UE est un leader mondial de l'action climatique et la Présidence irlandaise s'engage à façonner un avenir plus vert pour ses populations, en soutenant l'économie et la sécurité à long terme en Europe grâce à des politiques qui aident à atténuer le changement climatique et à s'y adapter.

À l'approche de 2030, une action climatique accélérée et renforcée est nécessaire et

urgente ; elle doit préserver également la compétitivité de l'Europe. En 2026, la Commission proposera plusieurs amendements législatifs, ainsi que plusieurs initiatives en faveur de la législation et de la politique sur le changement climatique. La Présidence irlandaise fera progresser de façon rapide et efficace les travaux sur ces dossiers, en se concentrant sur la réalisation d'objectifs clés. Notre priorité est de faire avancer la révision du CBAM et de parvenir à un accord et à la finalisation du renforcement des garanties ETS1 et ETS2.

La Présidence entamera également des discussions sur le paquet Mise en œuvre de l'objectif de réduction des émissions à l'échelle de l'UE pour 2040 plus tard cette année.

La Présidence irlandaise favorisera une intégration plus profonde des politiques de biodiversité, climat et eau afin d'amplifier les bénéfices intersectoriels et de renforcer la résilience de l'UE. Une adaptation efficace nécessite une approche à l'échelle de l'UE ; la Présidence fera progresser les travaux à ce sujet, y compris le projet Cadre européen intégré pour la résilience climatique et la gestion des risques.

Dans le cadre de cette ambition, la Présidence irlandaise œuvrera à renforcer la résilience des eaux douces à travers l'UE, en soutenant la mise en œuvre de la Stratégie de résilience de l'eau en Europe. Les principaux axes porteront sur l'avancement des trois objectifs principaux de la stratégie : restaurer et protéger le cycle naturel de l'eau, construire une économie intelligente en matière d'eau et assurer la sécurité de l'approvisionnement.

Protéger et améliorer notre environnement et améliorer l'économie circulaire et efficace en ressources

En protégeant, restaurant et améliorant la biodiversité et l'environnement naturel, l'Europe peut jouer son rôle dans la réduction de la menace du changement climatique et la protection du bien-être futur de l'UE et de ses citoyens. Elle garantira également que les ressources naturelles soient utilisées et développées de manière responsable, productive et durable pour les générations actuelles et futures.

La loi sur l'économie circulaire (Circular Economy Act) s'appuiera sur le deuxième Plan d'action pour l'économie circulaire, renforçant et élargissant les mesures pour accélérer la transition de l'Europe vers une économie neutre sur le plan climatique, produisant peu de déchets et économe en ressources. La Présidence irlandaise s'engage à accélérer cette transition vers le développement, la mise en œuvre et la promotion de politiques efficaces et pragmatiques nécessaires à la réalisation d'une économie circulaire, et est consciente de l'ampleur d'un tel défi.

La Présidence irlandaise œuvrera également à établir un consensus entre les États membres dans le cadre de l'engagement de l'UE dans les négociations sur un instrument international des plastiques, afin de soutenir les efforts visant à faire avancer l'adoption d'un instrument juridiquement contraignant.

L'UE a un intérêt stratégique à protéger ses mers, à permettre l'utilisation durable des ressources marines et à améliorer la santé

des océans afin de continuer à apporter des bienfaits essentiels aux personnes et à la planète sur le long terme. Sous la Présidence irlandaise, nous travaillerons à traduire les objectifs du Pacte océanique européen en mesures concrètes, avec notamment le renforcement de la planification spatiale marine, le développement d'aires marines protégées et la restauration de la nature dans nos mers et nos océans.

La Présidence irlandaise accueillera le Sommet mondial sur la bioéconomie en octobre 2026, qui sera l'occasion de mettre en avant les initiatives et progrès européens sur la scène mondiale, et de soutenir un partenariat international pour une bioéconomie durable. Cela mettra en lumière l'importance croissante de la bioéconomie et le rôle qu'elle peut jouer pour offrir à l'UE un avantage concurrentiel et réduire la dépendance envers des tiers.

La Présidence irlandaise s'efforcera de soutenir le développement continu de structures à haute intégrité en vue d'encourager les investissements privés dans l'élimination du carbone et la restauration de la nature.

La Présidence continuera également de soutenir les objectifs de la Stratégie des produits chimiques pour le développement durable et du Plan d'action européen pour l'industrie chimique, qui garantira la durabilité future de l'industrie chimique européenne sur le plan environnemental et économique. La Présidence irlandaise veillera également à ce que l'Agence européenne des produits chimiques soit équipée pour remplir son mandat à l'avenir.

La première Conférence internationale du Cadre mondial des Nations unies relatif aux produits chimiques aura lieu en novembre. Elle réunira des acteurs des pouvoirs publics, de l'industrie, ainsi que des organisations non gouvernementales et intergouvernementales. La Présidence irlandaise dirigera les négociations européennes à un moment crucial pour ce nouvel accord mondial qui vise à jeter les bases d'un avenir où l'humanité bénéficiera des produits chimiques de manière sûre et durable, tout en évitant leurs impacts négatifs.

La présidence irlandaise poursuivra également ses travaux sur le train de mesures omnibus pour la simplification environnementale, qui vise à simplifier les règles relatives à l'économie circulaire, à la gestion des déchets, aux émissions industrielles et aux évaluations environnementales. Conformément aux engagements pris dans la feuille de route « Une Europe, un marché », nous nous efforcerons de parvenir à un accord avec le Parlement européen sur ce train de mesures d'ici la fin de l'année 2026.

Faire évoluer nos objectifs en matière de climat et d'environnement grâce à un leadership, un engagement et une collaboration efficaces

La Présidence irlandaise reconnaît la nécessité d'une action urgente de la part de tous les partenaires mondiaux pour pouvoir atteindre les objectifs des Conventions de Rio, de l'Accord de Paris et du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Malgré les bénéfices tangibles



de tels engagements, le multilatéralisme continue de faire face à des difficultés durables, et l'incertitude géopolitique continue d'entraver les progrès au niveau international.

La Présidence irlandaise cherchera à ancrer le rôle de l'UE en tant que leader mondial dans les forums et négociations internationaux sur le climat, l'environnement et l'eau, en mettant l'accent sur la planification stratégique et un engagement réfléchi avec les partenaires mondiaux tout au long du mandat de la présidence.

La Présidence assurera un leadership fort et coordonné pour l'UE dans le cadre des négociations clés de l'ONU sur le climat et l'environnement. Parmi celles-ci figurent, entre autres, la COP31 à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la COP17 à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDNUD), la COP17 à la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification, le MOP38 des Nations Unies au Protocole de Montréal, la Convention EB46 à la Convention sur l'air de l'UNECE, et l'IC1 au Cadre mondial des Nations Unies relatif aux produits chimiques. Des préparatifs seront également en cours pour la COP1 à l'Accord sur la diversité biologique marine des zones hors juridiction nationale.

En préparation de la COP31 à la CCNUCC, la Présidence irlandaise orientera l'élaboration des conclusions de la COP31 du Conseil de l'Environnement, définissant le mandat de négociation de l'UE pour la COP. Dans un environnement de négociation de plus

en plus complexe, la Présidence irlandaise s'efforcera de faire de l'UE un leader ambitieux, pragmatique et constructif en matière d'action climatique à la COP31. La conférence offre une opportunité unique à l'UE et à ses États membres de rester la référence mondiale en matière d'intégrité climatique, d'ambition à long terme et de cohérence politique tout au long du programme de décarbonation. La Présidence irlandaise gardera pour axe central de veiller à la poursuite des progrès en matière d'atténuation tout en défendant les objectifs fondamentaux de l'UE : la sauvegarde des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et des droits des peuples autochtones dans l'action climatique mondiale.

De plus, en amont de la COP 17 à la CBD de l'ONU, la Présidence irlandaise dirigera la préparation des conclusions du Conseil et définira le mandat de négociation de l'UE afin d'assurer une position forte, cohérente et positive sur la nature lors des réunions d'octobre. La COP 17 à la CBD des Nations Unies comprendra un examen général de la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Elle constituera une étape importante pour en accélérer la mise en œuvre et poursuivre l'ambition de mettre fin à la perte de biodiversité à l'approche de 2030. Afin de combler le fossé financier de la biodiversité, la Présidence irlandaise aura également pour priorité d'orienter le débat sur les crédits pour la biodiversité, en développant des principes relatifs à l'intégrité écologique, à l'additionnalité, aux garanties sociales et à la pérennité dans le but de prévenir le greenwashing.

La Présidence irlandaise orientera également les préparatifs des conclusions du Conseil avant la Conférence des Nations Unies sur l'eau. La conférence vise à poursuivre les travaux menés ces des dix dernières années pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 6 sur l'eau propre et l'assainissement, et à accélérer l'obtention de résultats concrets au cours des années restantes du programme 2030.

La Présidence veillera en outre à ce que le développement durable soit un objectif prioritaire pour les politiques internes et externes de l'UE, reconnaissant l'aspect primordial de la prise en compte des dimensions économiques, sociales, environnementales et de gouvernance pour la sécurité et la compétitivité à long terme de l'Union européenne tout en protégeant le bien-être futur de celle-ci et de ses citoyens.





Conseil « Éducation, jeunesse, culture et sport »

Par le biais des travaux du Conseil « Éducation, jeunesse, culture et sport », la Présidence irlandaise mettra l'accent sur le rôle de l'éducation et de la formation tout au long de la vie dans la préservation des valeurs de l'Union et dans le renforcement de la compétitivité de l'Europe, notamment en développant les aptitudes et les compétences nécessaires à l'ère de l'intelligence artificielle. En matière de politique pour la jeunesse, nous mettrons l'accent sur les thèmes de l'information et du dialogue constructif. Nous mettrons l'accent sur la valeur intrinsèque de notre culture et de notre patrimoine sportif, ainsi que sur l'aspect essentiel de leur contribution à la société européenne. Nous poursuivrons pour cela l'investissement de l'UE dans les initiatives culturelles ainsi que ses travaux sur le futur plan de travail européen pour la culture. Nous mettrons un accent particulier sur les mesures visant à renforcer la sécurité des enfants en ligne, et nous veillerons à ce que leur voix soit entendue lors de l'élaboration de ces mesures.

ÉDUCATION

Dans un contexte d'évolution rapide au niveau sociétal et technologique, la Présidence irlandaise soulignera le rôle central que jouent l'éducation et la formation tout au long du cycle de vie pour concrétiser nos thèmes prioritaires de préservation des valeurs de l'UE et de renforcement de la compétitivité de l'économie européenne. Elle encouragera les apprenants à faire preuve de mobilité

et d'engagement, et à développer les connaissances, la collaboration et les compétences nécessaires pour accueillir le changement, pour parvenir à une Europe plus résiliente, plus inclusive et plus prospère.

La Présidence irlandaise se tient prête à entamer la prochaine phase de négociations sur le règlement Erasmus+ au nom du Conseil et s'efforcera de garantir que le programme continue de favoriser une mobilité et un partenariat inclusifs et de

haute qualité, en mettant fortement l'accent sur l'élargissement de la participation aux apprenants issus de milieux défavorisés. Nous proposerons les conclusions du Conseil sur l'enseignement des STEM afin d'encourager un meilleur apprentissage des STEM à tous les niveaux et types d'éducation et de formation, ainsi que pour soutenir les transitions écologique et numérique. Nous proposerons également des conclusions du Conseil sur les compétences nécessaires pour l'ère de l'IA, afin de promouvoir un apprentissage flexible et de grande qualité qui soutient les éducateurs et facilite l'inclusion de tous les apprenants européens.

Nous aborderons les obstacles à l'inclusion, à la rétention et à la participation à l'éducation, en mettant en avant les rôles précieux de la recherche et de la voix des élèves, et discuterons du rôle central qu'une éducation et une prise en charge de grande qualité dès la petite enfance jouent dans la lutte contre les inégalités sociales et dans le soutien à l'apprentissage précoce et au bien-être des enfants.

Nous mettrons en avant les bonnes pratiques en matière de politique et de pratique et faciliterons le dialogue sur les évolutions politiques anticipées en matière d'éducation, de formation et d'innovation, avec notamment une solution axée sur les compétences de base les progrès réalisés dans le renforcement des compétences numériques et l'orientation future de la formation et l'enseignement professionnels.

JEUNESSE

Dans le domaine de la jeunesse, la Présidence irlandaise dirigera le 12e cycle du Dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse qui se concentrera sur l'Objectif de Jeunesse n° 4 : Information et dialogue constructif. La Présidence accueillera la conférence européenne de la jeunesse sur ce thème. La Conférence européenne de la Jeunesse offrira également aux délégués l'opportunité de contribuer aux Objectifs européens pour la jeunesse dans le cadre de la prochaine stratégie européenne pour la jeunesse.

La Présidence proposera deux séries de conclusions du Conseil : l'une sur le thème de l'information et du dialogue constructif, l'autre sur la promotion d'espaces sûrs pour les jeunes en Europe.

CULTURE, AUDIOVISUEL ET MÉDIAS

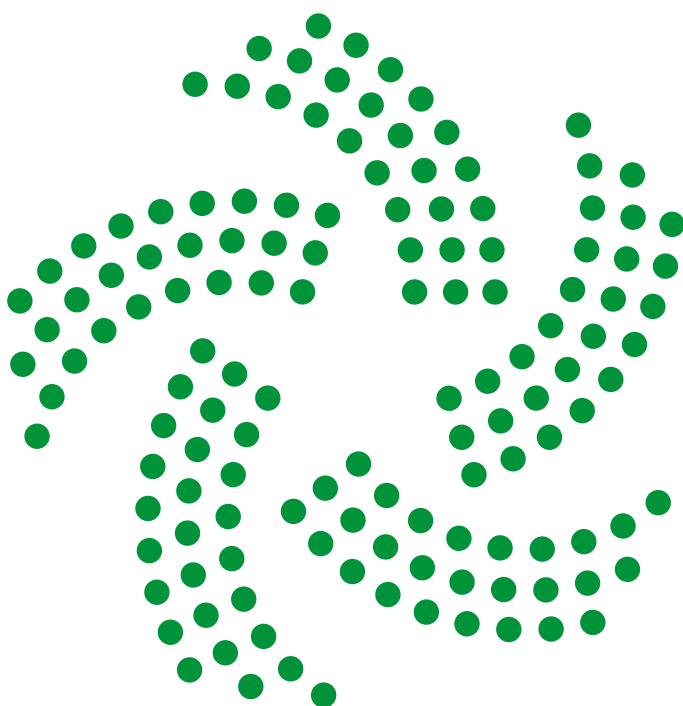
La Présidence irlandaise cherchera à faire progresser les travaux sur le règlement AgoraEU au titre du CFP, du Cadre juridique des capitales européennes de la culture et du cadre juridique du label du patrimoine européen. La Présidence cherchera également à obtenir un accord au Conseil sur le prochain Plan de travail de l'UE pour la culture. Le plan de travail actuel se termine le 31 décembre 2026. Le Plan de travail pour la culture sera influencé par la nouvelle boussole culturelle pour l'Europe de la Commission.



La sécurité en ligne, en particulier pour les enfants, constituera une priorité majeure pour la Présidence irlandaise. Dans le domaine des médias, la Présidence œuvrera au renforcement de la sécurité en ligne des enfants, notamment en plaidant pour une décision au niveau de l'UE concernant l'âge numérique de la majorité. Dans ce cadre, nous soulignerons l'importance de soutenir la mise en place, dans toute l'Union européenne, de mécanismes de vérification de l'âge fiables et respectueux de la vie privée. Cette focalisation sur la sécurité en ligne inclura des discussions politiques au niveau de l'UE. Elle s'attachera notamment à la convocation d'un Forum de la jeunesse pour écouter directement les points de vue des enfants et des jeunes sur leurs expériences en ligne, ainsi qu'à l'organisation d'une Conférence de la Présidence sur la sécurité en ligne, qui réunira des décideurs politiques, des acteurs de l'industrie et du monde universitaire, des représentants non gouvernementaux ainsi que des enfants et des jeunes pour discuter de questions clés et d'actualité liées à la sécurité en ligne. La Présidence irlandaise sera également prête à entamer des négociations sur toute proposition de révision de la directive sur les services de médias audiovisuels (AVMSD) susceptible d'être publiée par la Commission avec l'évaluation statutaire de l'AVMSD.

SPORTS

Dans le domaine du sport, la Présidence irlandaise célébrera les sports et jeux traditionnels de l'Europe, soulignant l'importance de notre patrimoine sportif en tant que vecteur de construction et de maintien de communautés ouvertes et résilientes. La Présidence proposera des conclusions du Conseil sur les sports et jeux traditionnels.





ÉIRE2026.EU
IRELAND2026.EU

Uachtaránacht na hÉireann ar
Chomhairle an Aontais Eorpaigh 2026
Irish Presidency of the Council of
the European Union 2026